



# Faits saillants du mois

N° 2 / 2026

EUMOFA

Observatoire Européen des Marchés des

Produits de la Pêche et de l'Aquaculture



[eumofa.eu](http://eumofa.eu) @EU\_MARE #EUMOFA

## Contenu



### Faits saillants mondiaux

Actualités mondiales du secteur de la pêche et de l'aquaculture



### Premières ventes en Europe

Analyse des premières ventes dans les pays déclarants



### Consommation

Les bivalves



### Contexte macroéconomique

Carburant maritime, prix à la consommation et taux de



### Importations extra-UE

Analyse des importations extracommunautaires de bivalves dans les États membres de l'UE



### Études de cas

1. Les requins et les raies dans l'UE
2. La morue au Portugal



## 1. FAITS SAILLANTS MONDIAUX

**UE / Observation des océans :** le 19 janvier 2026, la Commission européenne a lancé un appel à contributions visant à consolider l'initiative européenne d'observation des océans, l'une des pierres angulaires du pacte européen pour les océans. Cet appel est prolongé jusqu'au 27 février 2026. L'initiative a pour but d'améliorer la coordination européenne, de garantir une collecte et un partage fiables des données marines et de renforcer le leadership et l'autonomie de l'UE dans la chaîne de valeur des connaissances marines. La rationalisation des initiatives et la mise en place d'un jumeau numérique européen opérationnel de l'océan figurent également parmi les objectifs visés. Ce projet fera progresser les technologies et la gouvernance dans des domaines tels que le réseau européen d'observation et de données du milieu marin (EMODnet), le système européen d'information sur l'eau (WISE) et le service Copernicus de surveillance du milieu marin. Il permettra en outre de développer le système européen d'observation des océans et de faciliter les rapports entre le public et la science des océans<sup>1</sup>.



© Eurofish International Organisation

**UE / Traité sur la haute mer :** le 16 janvier 2026, la Commission européenne a annoncé l'entrée en vigueur, le 17 janvier 2026, du Traité sur la haute mer, mieux connu sous le nom d'« Accord sur la biodiversité des zones ne relevant pas de la juridiction nationale » (BBNJ). Ce dernier a pour but d'établir des zones marines protégées en haute mer, de réglementer l'exploitation des ressources génétiques marines, d'évaluer l'impact environnemental et de soutenir les pays en développement par des programmes de renforcement des capacités et de transfert de technologies. Il a été ratifié par 81 parties (dont l'UE et 16 de ses États membres) et signé par 145 pays. En tant que coprésidente de la Coalition à haute ambition, l'UE aidera à préparer la première conférence des parties (COP), qui aura lieu dans le délai d'un an, et soutiendra la mise en œuvre du programme pour les océans mondiaux, financé à hauteur de 40 millions d'euros (après un premier financement de 10 millions d'euros à titre d'assistance technique). En outre, l'Union européenne contribuera aux travaux du secrétariat du BBNJ, placé sous l'égide de l'unité DOALOS des Nations unies<sup>2</sup>.

**UE / Pêche récréative :** le 12 janvier 2026, la Commission européenne a annoncé le lancement (le 9 janvier 2026) d'un système numérique à l'échelle de l'Union, intitulé « RecFishing », visant à uniformiser la collecte de données sur les captures issues de la pêche récréative. Cette décision découle de la refonte du règlement de 2023 relatif au contrôle des pêches. Ce système comprend un serveur central européen permettant à 22 pays côtiers de communiquer, de manière harmonisée, des données mensuelles et annuelles à l'aide d'une application mobile créée pour 13 pays (BE, CY, DK, FR, DE, IE, IT, MT, NL, PL, PT, RO, SE). Les neuf autres pays côtiers utiliseront des applications nationales. Les pêcheurs seront invités à enregistrer et à déclarer leurs captures dans le système au fur et à mesure de son déploiement, dans le but d'améliorer les avis scientifiques, de soutenir la gestion des stocks et de renforcer la transparence dans l'ensemble des secteurs<sup>3</sup>.

**UE / Contrôle de la pêche INN :** le 12 janvier 2026, la Commission européenne a annoncé l'entrée en vigueur, le 10 janvier 2026, d'un système de certification des captures, entièrement numérique, pour les produits importés dans l'UE, connu sous le nom de « CATCH ». Ce dernier remplace l'ancien processus sur support papier et rend les contrôles à l'importation des produits de la pêche plus efficaces et harmonisés dans l'ensemble de l'UE. Ce nouveau système permet d'améliorer la traçabilité et de réduire le risque d'entrée sur le marché de produits issus d'une pêche illicite, non déclarée et non réglementée. Dans le cadre du pacte européen pour les océans, CATCH accélère l'échange de données entre les opérateurs et les autorités, renforce la coopération entre les États membres et réduit la charge administrative, tout en veillant à ce que les produits de la mer importés soient conformes aux normes de l'Union européenne<sup>4</sup>.

**UE / Aquaculture :** le 30 décembre 2025, DSM-Firmenich ANH a annoncé que l'Union européenne autorise l'usage de l'additif nutritionnel Hy-D® (25-hydroxycholecalciferol, 25-OH-D3) pour les salmonidés, d'autres espèces de poisson et l'ensemble des espèces animales. Après confirmation de son efficacité et de sa sécurité par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA), le Hy-D, produit à partir de *Saccharomyces cerevisiae* CBS 146.008, peut être ajouté à la nourriture pour poisson au sein de l'UE depuis le 31 décembre 2025. En tant que métabolite de vitamine D3 biodisponible, qui permet de contourner la conversion hépatique, le Hy-D vise à stimuler la croissance, l'immunité, le bien-être et la qualité des produits aquacoles<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> [https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/commission-seeks-feedback-ocean-observation-initiative-2026-01-19\\_en](https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/commission-seeks-feedback-ocean-observation-initiative-2026-01-19_en)

<sup>2</sup> [https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/high-seas-treaty-enters-force-milestone-ocean-conservation-2026-01-16\\_en](https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/high-seas-treaty-enters-force-milestone-ocean-conservation-2026-01-16_en)

<sup>3</sup> [https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/eu-launches-recfishing-digital-system-simplify-recreational-fishing-data-collection-2026-01-12\\_en](https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/eu-launches-recfishing-digital-system-simplify-recreational-fishing-data-collection-2026-01-12_en)

<sup>4</sup> [https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/new-digital-certification-system-tackle-illegal-fishing-2026-01-12\\_en](https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/new-digital-certification-system-tackle-illegal-fishing-2026-01-12_en)

<sup>5</sup> <https://www.seafoodsource.com/news/aquaculture/eu-confirms-safety-of-hy-d-for-salmonids-authorizes-its-use-in-aquaculture>



**FAO / Informations sur les marchés :** le 24 décembre 2025, FAO GLOBEFISH a passé en revue les événements ayant marqué 2025, une année consacrée au renforcement de la transparence du marché. À cette fin, ont été publiés quatre bulletins de faits saillants de GLOBEFISH, 52 rapports trimestriels sur les espèces, 12 rapports sur les prix du poisson en Europe, quatre rapports sur les prix en Chine et quatre rapports d'analyse de GLOBEFISH. 2025 a également été marquée par la modernisation des outils numériques (tableau de bord européen pour les prix, plateforme HS-code, base de données sur les accords commerciaux et mesures de sécurité alimentaire) et la participation à 33 conférences internationales majeures. Le renforcement des capacités progresse en matière d'accès aux marchés, de responsabilité sociale, de développement durable et de soutien au programme de transformation bleue de la FAO et à l'ODD 14.7.1. Le rapport s'est appuyé sur les données de l'EUMOFA, utilisées en tant que ressources essentielles et citées comme il se doit. Les plans pour 2026-27 incluent une plateforme de marché pour les obligations d'exportation (UE/États-Unis/Chine), le renforcement de la formation (ciblant en priorité les jeunes, les femmes et les acteurs locaux), un système de contrôle des prix du poisson, des contributions à SOFIA 2026, une présence soutenue à divers événements de grande envergure et une nouvelle série de séminaires en ligne réunissant les meilleurs experts.<sup>6</sup>

<sup>6</sup> <https://www.fao.org/in-action/globefish/news-events/news/news-detail/2025-milestones--advancing-global-market-intelligence-for-fisheries-and-aquaculture-products/en>

## 2. CONTEXTE MACROÉCONOMIQUE

### 2.1. Carburant maritime

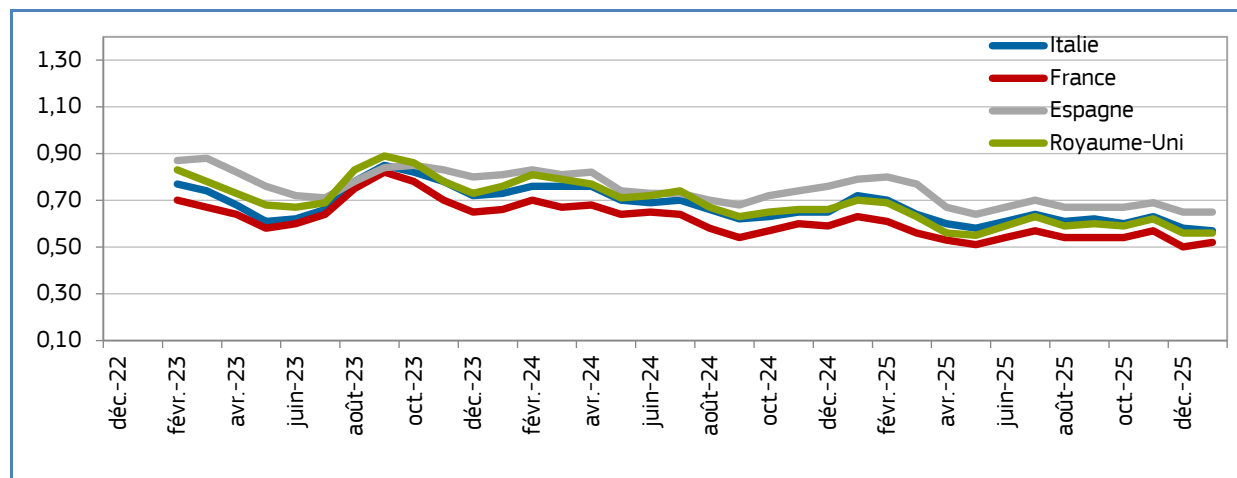
En **janvier 2026**, les prix moyens du carburant maritime se situaient entre 0,56 et 0,65 EUR/litre dans les ports de **France**, d'**Italie**, d'**Espagne** et du **Royaume-Uni**. Les prix ont augmenté d'environ 0,4%, en moyenne, par rapport au mois précédent et ont baissé de 19,0%, en moyenne, par rapport au même mois de 2025.

Tableau 1. **PRIX MOYEN DU CARBURANT MARITIME EN ITALIE, EN FRANCE, EN ESPAGNE ET AU ROYAUME-UNI (EUR/LITRE)**

Pays	Déc. 2025	Évolution par rapport à nov. 2025	Évolution par rapport à déc. 2024
France <i>(ports de Lorient et Boulogne)</i>	0,52	4%	-17%
Italie <i>(ports d'Ancone et de Livourne)</i>	0,57	-2%	-21%
Espagne <i>(ports de La Corogne et de Vigo)</i>	0,65	0%	-18%
Royaume-Uni <i>(ports de Grimsby et d'Aberdeen)</i>	0,56	0%	-20%

Sources : Chambre de commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France; MABUX.

Graphique 1. **PRIX MOYEN DU CARBURANT MARITIME EN ITALIE, EN FRANCE, EN ESPAGNE ET AU ROYAUME-UNI (EUR/LITRE)**



Source : Chambre de commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France; MABUX.



## 2.2. Prix à la consommation et inflation

Le taux d'inflation annuel de l'UE s'est élevé à 2,3% en décembre 2025, contre 2,4% en novembre 2025. L'année précédente, ce taux était de 2,7%.

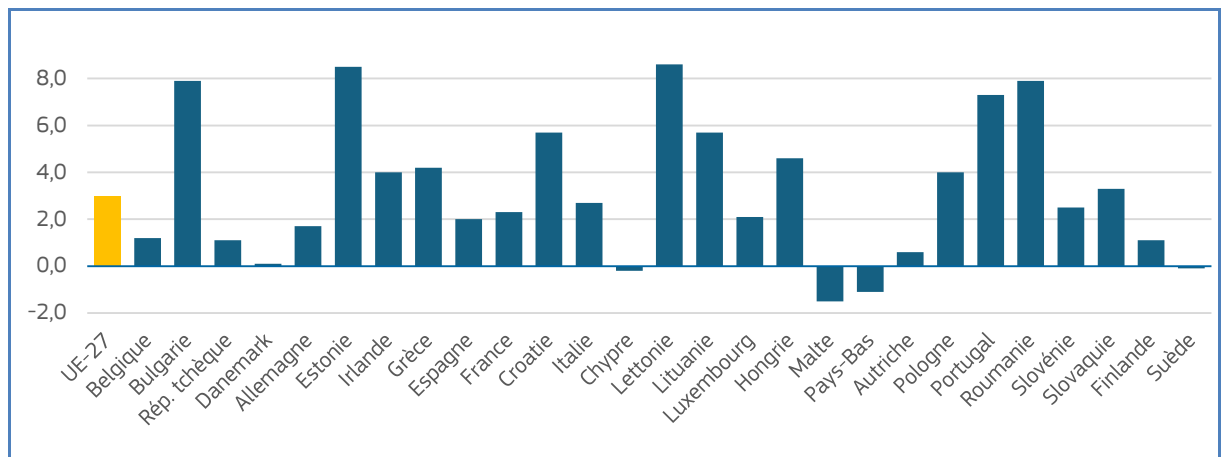
Tableau 2. **TAUX D'INFLATION LES PLUS ÉLEVÉS ET LES PLUS BAS EN DÉCEMBRE 2025 PAR RAPPORT À DÉCEMBRE 2024**

Taux d'inflation les plus bas		Taux d'inflation les plus élevés	
Chypre	+0,1%	Roumanie	+8,6%
France	+0,7%	Slovaquie	+4,1%
Italie	+1,2%	Estonie	+4,0%

Source : Eurostat.

## 2.3. Taux d'inflation annuel des poissons et produits de la mer dans l'UE

Graphique 2. **TAUX D'INFLATION ANNUEL POUR LES POISSONS ET LES PRODUITS DE LA MER EN SEPTEMBRE 2025 (valeur exprimée en pourcentage)**



Source : Eurostat.

Tableau 3. **INDICE HARMONISÉ DES PRIX À LA CONSOMMATION DANS L'UE (2015 = 100)**

	Déc. 2023	Déc. 2024	Nov. 2025	Déc. 2025	Évolution par rapport à nov. 2025	Évolution par rapport à déc. 2024
Nourriture et boissons non alcooliques	141,32	144,70	148,80	148,80	0,0%	2,8%
Poissons et produits de la mer	138,83	142,38	146,31	146,59	0,2%	3,0%
Poisson frais ou réfrigéré	131,42	137,77	140,58	142,45	1,3%	3,4%
Poisson congelé	137,68	137,30	144,07	144,08	0,0%	4,9%
Produits de la mer frais ou réfrigérés	126,91	130,35	133,76	134,23	0,4%	3,0%
Produits de la mer congelés	116,63	115,35	120,04	117,74	-1,9%	2,1%
Poissons et produits de la mer séchés, fumés ou salés	137,02	142,16	149,94	148,53	-0,9%	4,5%
Autres poissons et produits de la mer et préparations de poissons et produits de la mer en conserve ou transformés	135,91	137,89	139,60	139,15	-0,3%	0,9%

Source : Eurostat.

## 2.4. Taux de change

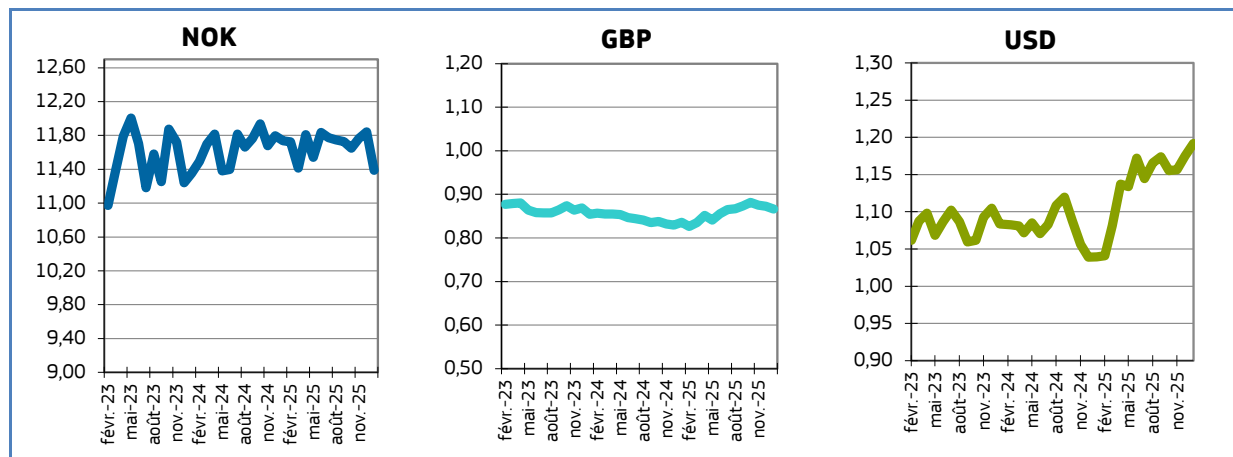
Tableau 4. **Taux de change de l'euro pour les devises sélectionnées**

Devises	Janv. 2024	Janv. 2025	Déc. 2025	Janv. 2026
NOK	11,3510	11,7373	11,8430	11,3885
GBP	0,8544	0,8361	0,8726	0,8662
USD	1,0837	1,0393	1,1750	1,1919

Source : Banque centrale européenne.

En janvier 2026, par rapport au mois précédent, l'euro s'est apprécié par rapport au dollar américain (1,4%) et s'est déprécié par rapport à la couronne norvégienne (3,8%) et à la livre sterling (0,7%). Au cours des six derniers mois, l'euro a fluctué autour de 1,1698 par rapport au dollar américain, de 11,6863 par rapport à la couronne norvégienne et de 0,8726 par rapport à la livre sterling. Par rapport à janvier 2025, l'euro s'est apprécié de 14,7% par rapport au dollar américain et de 3,6% par rapport à la livre sterling. En revanche, il s'est déprécié de 3,0% par rapport à la couronne norvégienne.

Graphique 3. **Évolution des taux de change de l'euro**



Source : Banque centrale européenne.



## 3. PREMIÈRES VENTES EN EUROPE<sup>7</sup>

### 3.1. Comparaison des premières ventes à ce jour par rapport à l'année précédente

**Augmentation de la valeur et du volume** (janv.-nov. 2025 vs janv.-nov. 2024) : la Belgique, la Finlande, la France et le Portugal ont connu une augmentation de la valeur et du volume de leurs premières ventes. La plus forte hausse du volume et de la valeur a été observée en Finlande, notamment sous la poussée du hareng.

**Diminution de la valeur et du volume** (janv.-nov. 2025 vs janv.-nov. 2024) : la Croatie, Chypre, l'Estonie, l'Italie, la Lituanie, la Suède et la Norvège ont enregistré une baisse de la valeur et du volume de leurs premières ventes. C'est en Lituanie que le volume et la valeur ont le plus chuté en termes relatifs, en raison d'une réduction des premières ventes d'éperlan et de turbot.

Tableau 5. **BILAN DES PREMIÈRES VENTES ENTRE JANVIER ET NOVEMBRE DANS LES PAYS DÉCLARANTS (VOLUME EN TONNES ET VALEUR EN MILLIONS D'EUROS) \***

Pays	Janvier-novembre 2023		Janvier-novembre 2024		Janvier-novembre 2025		Évolution par rapport à janvier-novembre 2024	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Belgique	12.848	78,95	10.898	64,14	11.105	69,48	2%	8%
Bulgarie	2.757	1,45	3.138	2,40	3.009	2,47	-4%	3%
Croatie	48.141	54,86	38.231	49,56	31.422	47,47	-18%	-4%
Chypre	629	3,08	558	2,87	539	2,46	-3%	-14%
Danemark	699.567	505,56	663.882	481,49	659.992	508,11	-1%	6%
Estonie	66.070	27,49	58.094	28,92	49.722	23,05	-14%	-20%
Finlande	52.446	15,88	41.924	15,37	53.744	16,82	28%	9%
France	231.903	658,50	222.990	642,85	227.668	693,00	2%	8%
Allemagne	29.019	68,29	23.886	50,56	11.749	60,30	-51%	19%
Irlande	170.859	236,00	182.459	237,41	179.043	253,55	-2%	7%
Italie	67.429	299,22	56.845	255,88	47.693	238,17	-16%	-7%
Lettonie	40.731	11,80	35.897	13,05	35.799	14,33	0%	10%
Lituanie	301	0,63	313	0,45	211	0,29	-32%	-34%
Pays-Bas	60.818	135,65	22.286	141,03	25.098	134,56	13%	-5%
Portugal	117.489	281,67	109.690	271,67	110.613	291,05	1%	7%
Espagne	395.162	1.321,35	376.751	1.303,44	350.899	1.328,82	-7%	2%
Suède	125.062	93,42	104.204	88,12	83.089	79,14	-20%	-10%
Norvège	2.824.076	3.021,59	2.635.852	2.952,95	2.004.321	2.738,06	-24%	-7%
Royaume-Uni	340.793	660,43	352.728	673,57	342.405	789,22	-3%	17%

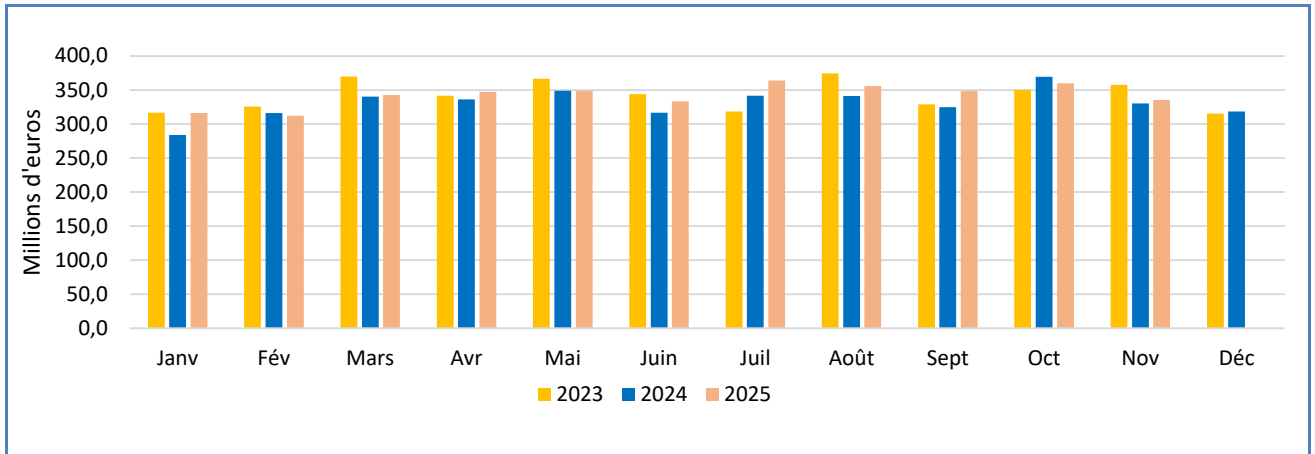
*Les écarts éventuels dans les variations en pourcentage sont dus aux arrondis.*

*\* Les volumes sont exprimés en poids net pour les États membres de l'UE et en équivalent poids vif (EPV) pour la Norvège. Les prix sont exprimés en EUR/kg (valeur nominale hors TVA). Pour la Norvège, les prix sont exprimés en EUR/kg (poids vif).*

<sup>7</sup> Entre janvier et novembre 2025, 17 États membres (EM) de l'UE, la Norvège et le Royaume-Uni ont déclaré des données de premières ventes pour 10 groupes de produits. Les données de premières ventes reposent sur les notes de vente et les informations recueillies auprès des criées. Les données de premières ventes analysées dans la section « Premières ventes en Europe » proviennent de l'EUMOFA.

Pendant la période comprise entre janvier et novembre 2025, la valeur globale des premières ventes s'est élevée à 3,76 milliards d'euros, soit une hausse de 3% par rapport à l'année précédente et une réduction de 1% par rapport à 2023. Le volume total a atteint 1,9 million de tonnes, soit 4% de moins qu'en 2024 et 11% de moins qu'en 2023.

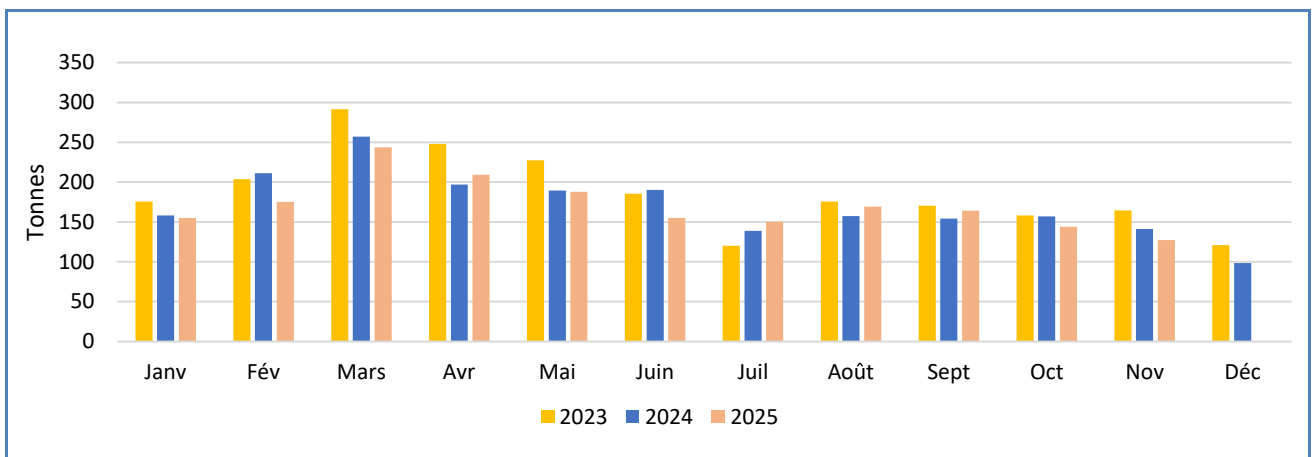
Graphique 4. **BILAN ANNUEL DE LA VALEUR TOTALE DES PREMIÈRES VENTES DANS LES PAYS DÉCLARANTS<sup>8</sup>**  
(valeur en millions d'euros)



De janvier à novembre 2025, la valeur mensuelle des premières ventes a augmenté de façon générale par rapport à 2024, sauf en février et octobre. Par rapport à 2023, cette valeur a globalement diminué (sauf en avril, juillet, septembre et octobre). En 2025, le volume a chuté par rapport à la même période en 2024 et 2023, sauf en avril, juillet, août et septembre 2024, ainsi qu'en juillet 2023, où il a été supérieur au niveau de 2025. Au cours de la période de trois ans analysée, mars est le mois où le volume des premières ventes a été le plus élevé.

La hausse de la valeur par rapport à 2024 est due aux petits pélagiques (+10%). Cette valeur a toutefois baissé de 1% en 2025 par rapport à 2023, principalement en raison de la forte chute enregistrée par les poissons plats (-14%). Le recul du volume en 2025 est surtout dû aux poissons de fond : -9% par rapport à l'année précédente et -16% par rapport à 2023.

Graphique 5. **BILAN ANNUEL DU VOLUME TOTAL DES PREMIÈRES VENTES DANS LES PAYS DÉCLARANTS**  
(volume en 1.000 tonnes)



<sup>8</sup> Entre janvier et novembre 2025, 17 États membres de l'UE ont déclaré des données relatives à la valeur et au volume de leurs premières ventes.



## 3.2. Évolution des premières ventes au niveau des groupes de produits (GP)<sup>9,10</sup>

### Bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques

Entre janvier et novembre 2025, la valeur des premières ventes de « bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques » a atteint 229,7 millions d'euros, restant à un niveau stable par rapport à la même période en 2024. Leur volume a totalisé 81.565 tonnes, soit un fléchissement de 4% par rapport à l'année précédente. Les coquilles Saint-Jacques et autres pectinidés, ainsi que le buccin<sup>11</sup>, sont les espèces commerciales ayant le plus tiré vers le haut la valeur de ce groupe de produits (+8% +6%, respectivement). En revanche, la baisse du volume est due essentiellement aux coquilles Saint-Jacques et autres pectinidés (-18%).

Graphique 6. VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE BIVALVES, JANV. 2023-NOV. 2025

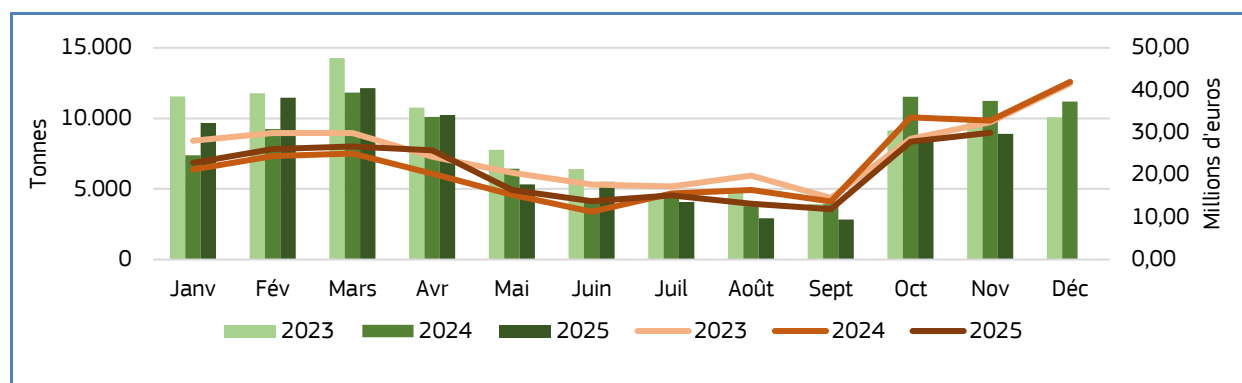


Tableau 6. PRIX DE PREMIÈRE VENTE DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES (PEC) « BIVALVES » (JANV.-NOV. 2024 ET JANV.-NOV. 2025)

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janv.-nov. 2024	Moyenne des premières ventes Prix janv.-nov. 2025	Tendance (janv.-nov. 2025 vs janv.-nov. 2024, en %)
France	Coquille Saint-Jacques et autres pectinidés	2,37 EUR/kg	2,31 EUR/kg	-3%
France	Autres mollusques et invertébrés aquatiques*	2,87 EUR/kg	3,62 EUR/kg	+26%
France	Palourde et autres vénéréidés	1,67 EUR/kg	1,55 EUR/kg	-7%

\* Parmi les principales espèces commerciales du groupe « autres mollusques et invertébrés aquatiques » en France, le buccin représente 92% du volume total et 87% de la valeur totale des premières ventes.

### Céphalopodes

En 2025, la valeur des premières ventes de « céphalopodes » a atteint 300,4 millions d'euros (6% de plus qu'en 2024). Leur volume a totalisé 47.247 tonnes, soit une baisse de 3% par rapport à 2024. Le poulpe (+30%) est l'espèce commerciale ayant contribué le plus à la croissance de la valeur de ces premières ventes. La chute du volume, en revanche, est surtout due au calmar et à la seiche (-15%).

<sup>9</sup> Cette section aborde l'évolution du volume, de la valeur et de la dynamique des prix au niveau des groupes de produits, ainsi que la composition des principales espèces depuis le début de l'année. Les espèces qui contribuent le plus à la valeur sont mises en exergue et l'évolution des fluctuations de prix est analysée dans le temps. [https://eumofa.eu/documents/20124/35680/Metadata+2+-+DM+Annex+3+Corr+of+MCS\\_CG\\_ERS.PDF/1615c124-b21b-4bff-880d-a1057f88563d?t=1618503978414](https://eumofa.eu/documents/20124/35680/Metadata+2+-+DM+Annex+3+Corr+of+MCS_CG_ERS.PDF/1615c124-b21b-4bff-880d-a1057f88563d?t=1618503978414)

<sup>10</sup> Les données analysées dans cette section (graphiques et tableaux) ont été téléchargées depuis la base de données de l'EUMOFA. Elles sont issues de sources nationales ou ont été collectées sur leur site web. <https://eumofa.eu/sources-of-data>

<sup>11</sup> Le buccin, qui appartient au groupe de produits « autres mollusques et invertébrés aquatiques », a représenté 70% de la valeur totale des premières ventes en 2025.

Graphique 7. **VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE CÉPHALOPODES, JANV. 2023-NOV. 2025**

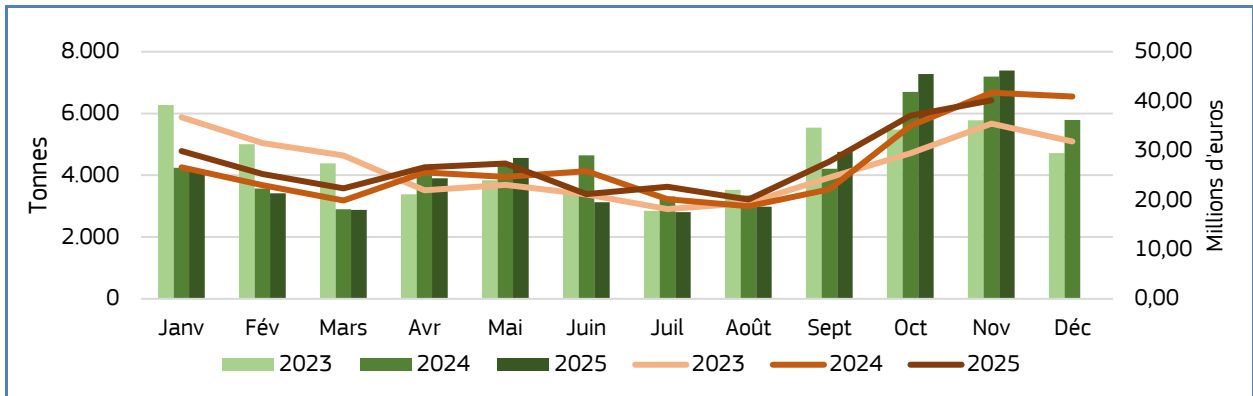


Tableau 7. **PRIX DE PREMIÈRE VENTE DES PEC « CÉPHALOPODES » (JANV.-NOV. 2024 ET JANV.-NOV. 2025)**

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janv.-nov. 2024	Moyenne des premières ventes Prix janv.-nov. 2025	Tendance (janv.-nov. 2025 vs janv.-nov. 2024, en %)
France	Poulpe	6,94 EUR/kg	7,17 EUR/kg	+3%
Espagne	Poulpe	7,89 EUR/kg	8,86 EUR/kg	+12%
Portugal	Poulpe	7,20 EUR/kg	8,00 EUR/kg	+11%

## Crustacés

En 2025, la valeur des premières ventes de « crustacés » a totalisé 591,9 millions d'euros, soit 4% de plus qu'en 2024. Leur volume a atteint 68.136 tonnes, soit une augmentation de 2% par rapport à l'année précédente. C'est principalement la crevette *Crangon* spp. (+21% en valeur et +25% en volume) qui a poussé vers le haut la valeur et le volume de ces premières ventes.

Graphique 8. **VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE CRUSTACÉS, JANV. 2023-NOV. 2025**

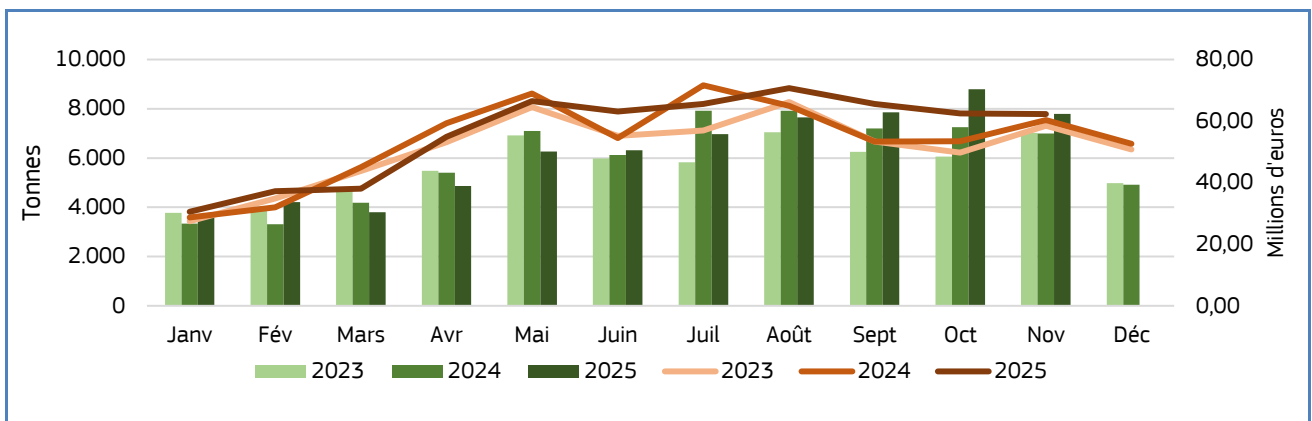


Tableau 8. **PRIX DE PREMIÈRE VENTE DES PEC « CRUSTACÉS » (JANV.-NOV. 2024 ET JANV.-NOV. 2025)**

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janv.-nov. 2024	Moyenne des premières ventes Prix janv.-nov. 2025	Tendance (janv.-nov. 2025 vs janv.-nov. 2024, en %)
Allemagne	Crevette <i>Crangon</i> spp.	7,73 EUR/kg	6,51 EUR/kg	-16%
Espagne	Crevettes diverses	22,46 EUR/kg	27,14 EUR/kg	+21%
Espagne	Crevette rose du large	9,29 EUR/kg	8,23 EUR/kg	-11%

## Poissons plats

En 2025, la valeur des premières ventes de « poissons plats » s'est élevée à 306,2 millions d'euros, soit 1% de moins qu'en 2024. Leur volume a atteint 41.088 tonnes, soit une diminution de 8% par rapport à l'année précédente. La plie commune est l'espèce qui a le plus contribué à la chute de la valeur (-23%) et du volume (-12%) de ces premières ventes.

Graphique 9. **VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE POISSONS PLATS, JANV. 2023-NOV. 2025**

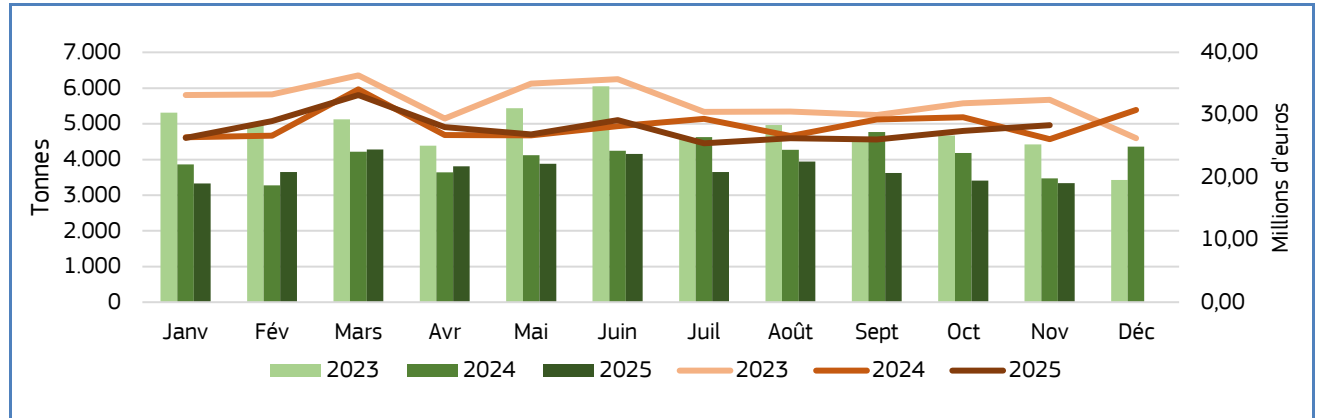


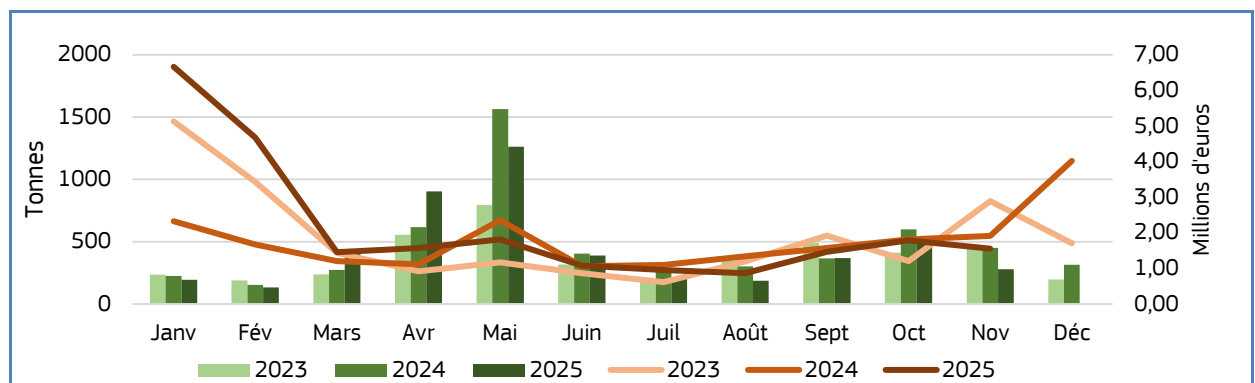
Tableau 9. **PRIX DE PREMIÈRE VENTE DES PEC « POISSONS PLATS » (JANV.-NOV. 2024 ET JANV.-NOV. 2025)**

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janv.-nov. 2024	Moyenne des premières ventes Prix janv.-nov. 2025	Tendance (janv.-nov. 2025 vs janv.-nov. 2024, en %)
Danemark	Plie commune	2,73 EUR/kg	2,48 EUR/kg	-9%
Allemagne	Flétan noir	3,56 EUR/kg	6,35 EUR/kg	+79%
Pays-Bas	Plie commune	2,61 EUR/kg	2,11 EUR/kg	-19%

## Poissons d'eau douce

En 2025, la valeur des premières ventes de « poissons d'eau douce » a atteint 23,9 millions d'euros, soit une hausse de 37% par rapport à l'année précédente. Leur volume s'est élevé à 4.831 tonnes, soit une diminution de 7% par rapport à 2024. L'anguille est la principale espèce responsable de l'augmentation de la valeur (+85%), tandis que la catégorie « autres poissons d'eau douce »<sup>12</sup> contribuait le plus à la chute du volume (-10%).

Graphique 10. **VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE POISSONS D'EAU DOUCE, JANV. 2023-NOV. 2025**



<sup>12</sup> La catégorie « autres poissons d'eau douce » englobe 31 espèces. Parmi ces dernières, le gobie à taches noires, la perche européenne et le gardon représentent 73% du volume des premières ventes.

Tableau 10. **PRIX DE PREMIÈRE VENTE DES PEC « POISSONS D'EAU DOUCE » (JANV.-NOV. 2024 ET JANV.-NOV. 2025)**

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janv.-nov. 2024	Moyenne des premières ventes Prix janv.-nov. 2025	Tendance (janv.-nov. 2025 vs janv.-nov. 2024, en %)
France	Anguille*	23,52 EUR/kg	52,07 EUR/kg	+121%
Estonie	Sandre	3,90 EUR/kg	4,07 EUR/kg	+4%
Danemark	Anguille	9,64 EUR/kg	9,39 EUR/kg	-3%

\* Le prix moyen de l'anguille englobe différents produits : la civelle (jusqu'à 419 EUR/kg), l'anguille jaune (jusqu'à 21 EUR/kg) et l'anguille argentée (jusqu'à 17 EUR/kg).

## Poissons de fond

En 2025, la valeur des premières ventes de « poissons de fond » s'est élevée à 625,2 millions d'euros, soit 3% de plus qu'en 2024. Leur volume s'est élevé à 525.346 tonnes, soit une diminution de 10% par rapport à l'année précédente. La catégorie « autres poissons de fond<sup>13</sup> » (+13%) est principalement responsable de la croissance de la valeur, tandis que le merlan bleu (-10%) est l'espèce ayant le plus contribué à la baisse du volume.

Graphique 11. **VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE POISSONS DE FOND, JANV. 2023-NOV. 2025**

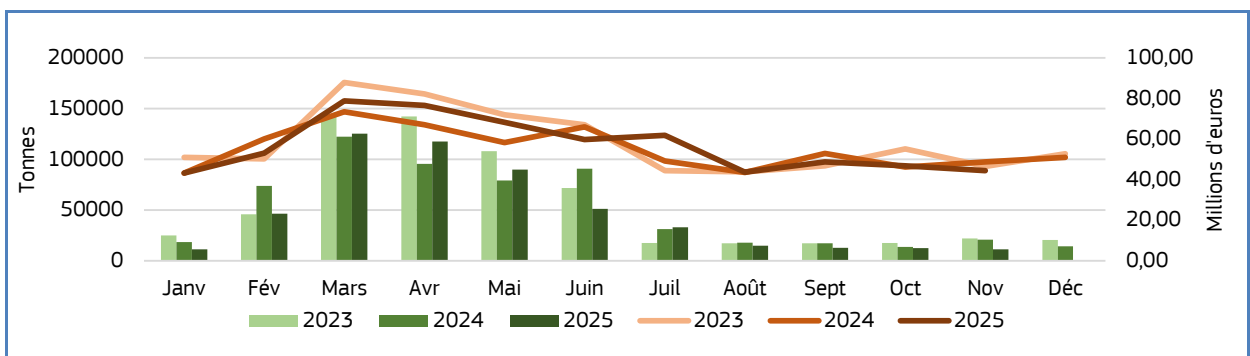


Tableau 11. **PRIX DE PREMIÈRE VENTE DES PEC « POISSONS DE FOND » (JANV.-NOV. 2024 ET JANV.-NOV. 2025)**

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janv.-nov. 2024	Moyenne des premières ventes Prix janv.-nov. 2025	Tendance (janv.-nov. 2025 vs janv.-nov. 2024, en %)
Danemark	Autres poissons de fond <sup>14</sup>	0,30 EUR/kg	0,40 EUR/kg	+36%
Espagne	Cabillaud	6,81 EUR/kg	9,34 EUR/kg	+37%
Danemark	Lieu noir	1,83 EUR/kg	2,26 EUR/kg	+23%

## Autres poissons de mer<sup>15</sup>

En 2025, la valeur des premières ventes de la catégorie « autres poissons de mer » s'est élevée à 534,6 millions d'euros, soit 1% de plus qu'en 2024. Leur volume s'est élevé à 136.273 tonnes, soit une diminution de 3% par rapport à l'année précédente. La baudroie (+4%) et les « autres poissons de mer<sup>16</sup> » (+5%) ont été les principales espèces commerciales responsables de la hausse de la valeur, tandis que la catégorie « autres squales »<sup>17</sup> (-11%) contribuait majoritairement à l'augmentation du volume.

<sup>13</sup> En 2025, 50 espèces étaient comprises dans le groupe « autres poissons de fond », dont les lançons nca et le congre commun, qui ont représenté ensemble 71% de la valeur totale des premières ventes.

<sup>14</sup> Au Danemark, sept espèces sont comprises dans les PEC « autres poissons de fond », dont les lançons nca, qui représentent 96% de la valeur totale et 100% du volume total des premières ventes.

<sup>15</sup> Dix-sept principales espèces commerciales sont comprises dans le groupe de produits « autres poissons de mer ». La baudroie y représente plus de 25% de la valeur totale et près de 20% du volume total.

<sup>16</sup> Parmi les PEC « autres poissons de mer », le maigre, la sériole couronnée, la rascasse rouge et le sanglier représentent 39% de la valeur totale des premières ventes.

<sup>17</sup> Parmi les PEC « autres squales », le peau bleue, la petite rousette et les émissoles nca comptent pour 86% du volume total des premières ventes.

Graphique 12. **VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE LA CATÉGORIE « AUTRES POISSONS DE MER », JANV. 2023-NOV. 2025**

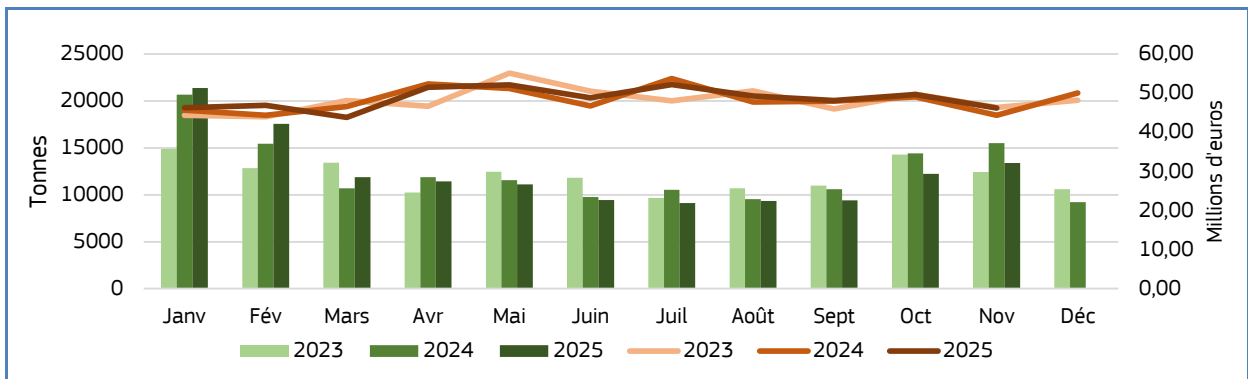


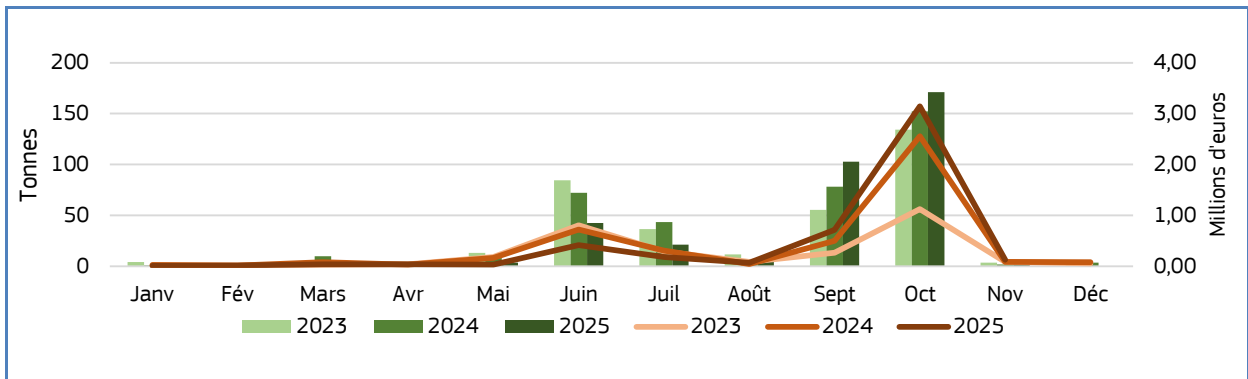
Tableau 12. **PRIX DE PREMIÈRE VENTE DES PEC « AUTRES POISSONS DE MER » (JANV.-NOV. 2024 ET JANV.-NOV. 2025)**

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janv.-nov. 2024	Moyenne des premières ventes Prix janv.-nov. 2025	Tendance (janv.-nov. 2025 vs janv.-nov. 2024, en %)
France	Autres poissons de mer <sup>18</sup>	5,25 EUR/kg	5,18 EUR/kg	-1%
Espagne	Rouget	6,98 EUR/kg	8,50 EUR/kg	+22%
France	Baudroie	5,64 EUR/kg	6,20 EUR/kg	+10%

### Salmonidés

En 2025, la valeur des premières ventes de « salmonidés » a atteint 4,8 millions d'euros, soit 6% de plus qu'en 2024. En revanche, le volume a baissé de 4%, atteignant 361.010 kg. La catégorie des « autres salmonidés<sup>19</sup> » est responsable de la hausse de la valeur, tandis que le saumon (-39%) est l'espèce ayant le plus contribué à la réduction du volume.

Graphique 13. **VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE SALMONIDÉS, JANV. 2023-NOV. 2025**



<sup>18</sup> 223 espèces étaient comprises dans les PEC « autres poissons de mer » en France pendant la période analysée. Le maigre et le mullet lippu représentent 67% de la valeur totale.

<sup>19</sup> Cinq espèces étaient comprises dans les PEC « autres salmonidés » pendant la période analysée. Le corégone blanc y représente 95% de la valeur totale.

Tableau 13. **PRIX DE PREMIÈRE VENTE DES PEC « SALMONIDÉS » (JANV.-NOV. 2024 ET JANV.-NOV. 2025)**

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janv.-nov. 2024	Moyenne des premières ventes Prix janv.-nov. 2025	Tendance (janv.-nov. 2025 vs janv.-nov. 2024, en %)
<b>Suède</b>	Autres salmonidés <sup>20</sup>	14,02 EUR/kg	14,40 EUR/kg	+3%
<b>Allemagne</b>	Truite	9,28 EUR/kg	9,78 EUR/kg	+5%
<b>Estonie</b>	Saumon	10,54 EUR/kg	12,77 EUR/kg	+21%

### Petits pélagiques

En 2025, la valeur des premières ventes de « petits pélagiques » s'est élevée à 800,5 millions d'euros, soit une hausse de 8% par rapport à 2024. Leur volume a atteint 840.558 tonnes, restant à un niveau stable par rapport à l'année précédente. La sardine (+18%) et le chinchard d'Europe (+52%) sont les principales espèces commerciales responsables de la hausse de la valeur. De même, le volume a augmenté sous la poussée du chinchard d'Europe (+59%) et du sprat (+6%).

Graphique 14. **VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE PETITS PÉLAGIQUES, JANV. 2023-NOV. 2025**

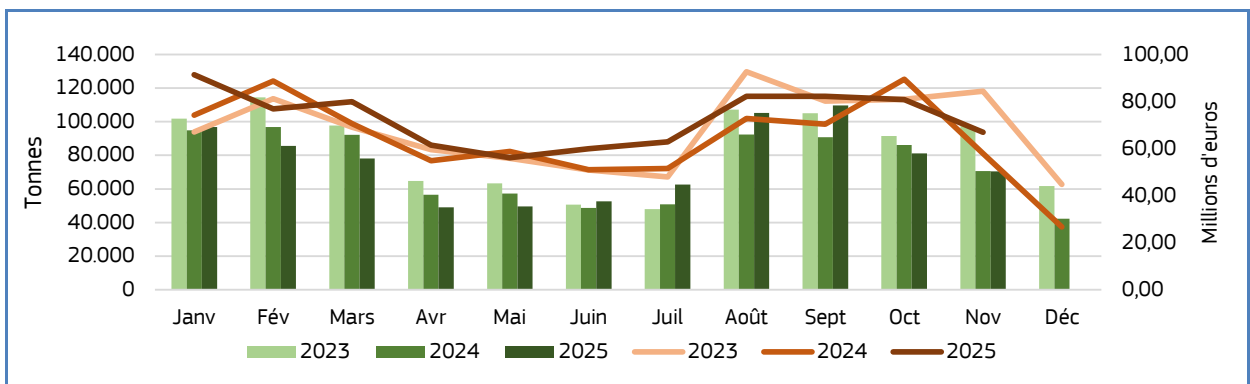


Tableau 14. **PRIX DE PREMIÈRE VENTE DES PEC « PETITS PÉLAGIQUES » (JANV.-NOV. 2024 ET JANV.-NOV. 2025)**

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janv.-nov. 2024	Moyenne des premières ventes Prix janv.-nov. 2025	Tendance (janv.-nov. 2025 vs janv.-nov. 2024, en %)
<b>Danemark</b>	Sprat	0,43 EUR/kg	0,46 EUR/kg	+7%
<b>Irlande</b>	Chinchard d'Europe	1,15 EUR/kg	1,18 EUR/kg	+2%
<b>Portugal</b>	Sardine	1,06 EUR/kg	1,23 EUR/kg	+15%

### Thon et espèces apparentées

En 2025, la valeur des premières ventes de thon et d'espèces apparentées a atteint 317,7 millions d'euros, soit 4% de moins par rapport à l'année précédente. Leur volume a totalisé 86.706 tonnes, ce qui représente également une baisse de 4% par rapport à 2024. L'albacore (-37% en valeur et -34% en volume) et l'espadon (-9% et -8%) sont les deux espèces commerciales ayant le plus contribué à la chute de la valeur et du volume des premières ventes.

<sup>20</sup> Quatre espèces étaient comprises dans les PEC « autres salmonidés » en Suède pendant la période analysée. Le corégone blanc y représente 98% de la valeur totale.

Graphique 15. **VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE THON ET D'ESPÈCES APPARENTÉES, JANV. 2023-NOV. 2025**

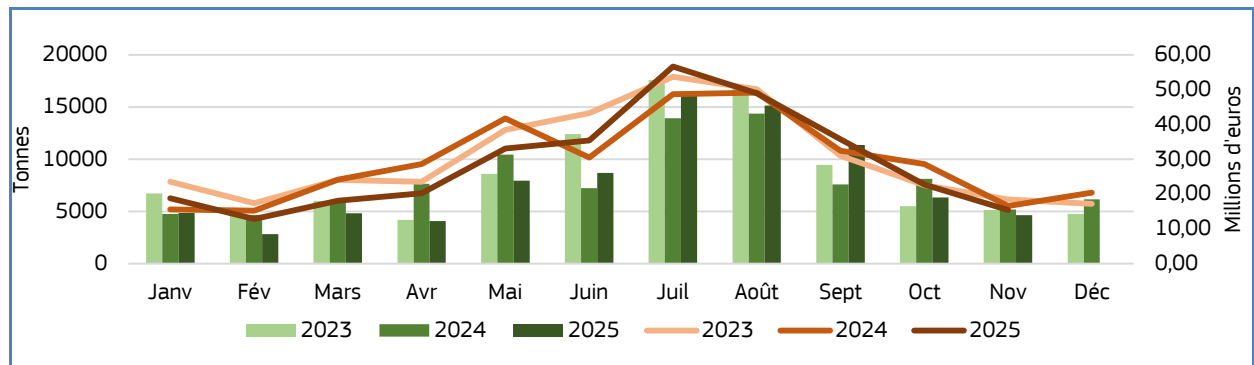



Tableau 15. **PRIX DE PREMIÈRE VENTE DES PEC « THON ET ESPÈCES APPARENTÉES » (JANV.-NOV. 2024 ET JANV.-NOV. 2025)**

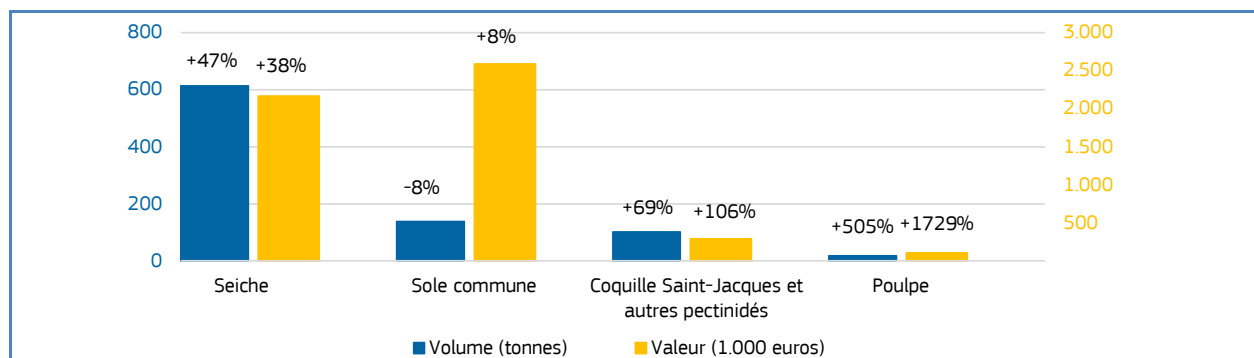
Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janv.-nov. 2024	Moyenne des premières ventes Prix janv.-nov. 2025	Tendance (janv.-nov. 2025 vs janv.-nov. 2024, en %)
Espagne	Albacore	2,69 EUR/kg	2,50 EUR/kg	-7%
Espagne	Listao	1,60 EUR/kg	1,53 EUR/kg	-4%
Espagne	Espadon	5,00 EUR/kg	4,93 EUR/kg	-1%

### 3.3. Premières ventes dans les pays déclarants<sup>21</sup>

Tableau 16. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN BELGIQUE**

 Belgique	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
<b>Janv.-nov 2025 vs Janv.-nov 2024</b>	69,5 millions d'euros, +8%	11.105 tonnes, +2%	Sole commune, seiche, poulpe, baudroie.
<b>Nov. 2025 vs Nov. 2024</b>	7,8 millions d'euros, +11%	1.590 tonnes, +12%	Seiche, sole commune, coquille Saint-Jacques et autres pectinidés, poulpe.


Graphique 16. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN BELGIQUE, NOVEMBRE 2025**



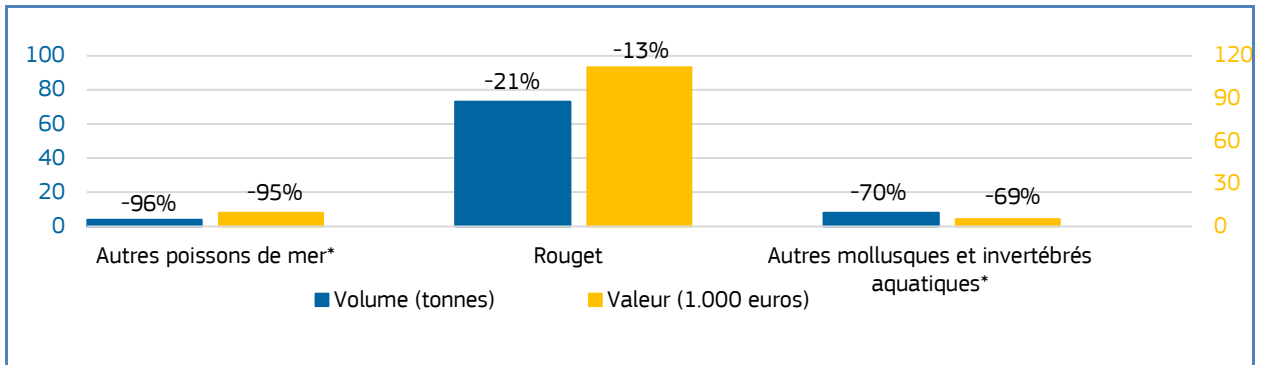
Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

Tableau 17. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN BULGARIE**

<sup>21</sup> Données de premières ventes mises à jour le 20-01-2026. Cette section porte sur l'ensemble des pays dont les données sont disponibles à la date d'extraction et d'analyse de la base de données de l'EUMOPA.


 Bulgarie	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
<b>Janv-nov 2025 vs Janv-nov 2024</b>	2,5 millions d'euros, +3%	3.009 tonnes, -4%	<b>Valeur</b> : sprat, palourde et autres vénérédés. <b>Volume</b> : autres mollusques et invertébrés aquatiques*, autres poissons de mer*, rouget.
<b>Nov. 2025 vs Nov. 2024</b>	0,3 million d'euros, -24%	164 tonnes, -32%	Autres poissons de mer*, rouget, autres mollusques et invertébrés aquatiques*.

Graphique 17. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN BULGARIE, NOVEMBRE 2025**



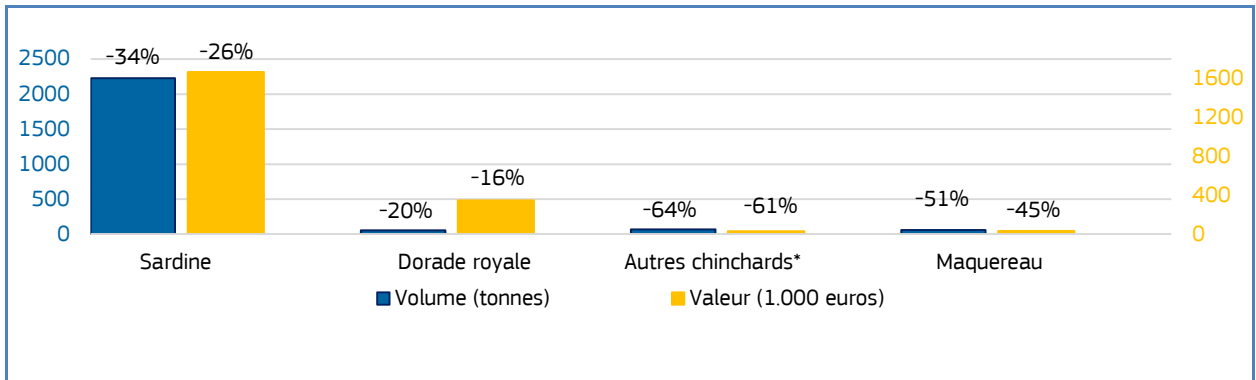
Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. \* Agrégation EUMOFA pour les espèces<sup>22</sup>.

Tableau 18. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN CROATIE**

 Croatie	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives	Remarques
<b>Janv-nov 2025 vs Janv-nov 2024</b>	47,5 millions d'euros, -4%	31.422 tonnes, -18%	Anchois, sardine, merlu, rouget, thon rouge.	En novembre 2025, les premières ventes de <b>calmar</b> ont considérablement augmenté par rapport au même mois de l'année précédente. Cette hausse, recensée dans différents ports, n'est pas liée qu'à un événement isolé. Cette tendance, qui se répète le long des côtes et sur plusieurs mois, reflète la prolifération soudaine des cohortes annuelles d'espèces de calmar, dont la durée de vie est courte. Elle se traduit habituellement par des pics de débarquement en automne.
<b>Nov. 2025 vs Nov. 2024</b>	4,5 millions d'euros, -8%	3,0 tonnes, -30%	Sardine, dorade royale, autres chinchards*, maquereau.	


<sup>22</sup> Métadonnées 2, annexe 3 : <https://eumofa.eu/supply-balance-and-other-methodologies>

Graphique 18. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN CROATIE, NOVEMBRE 2025**

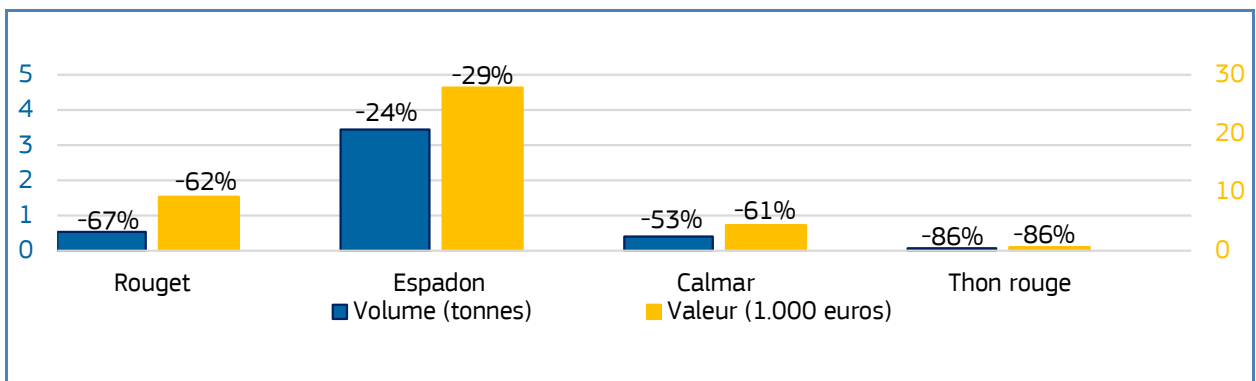


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. \* Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 19. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES À CHYPRE**


 Chypre	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
<b>Janv-nov 2025 vs Janv-nov 2024</b>	2,5 millions d'euros, -12%	539 tonnes, -3%	Autres dorades*, rouget, thon blanc, picarel, espadon.
<b>Nov. 2025 vs Nov. 2024</b>	0,2 million d'euros, -16%	25 tonnes, -11%	Rouget, espadon, calmar, thon rouge.

Graphique 19. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES À CHYPRE, NOVEMBRE 2025**



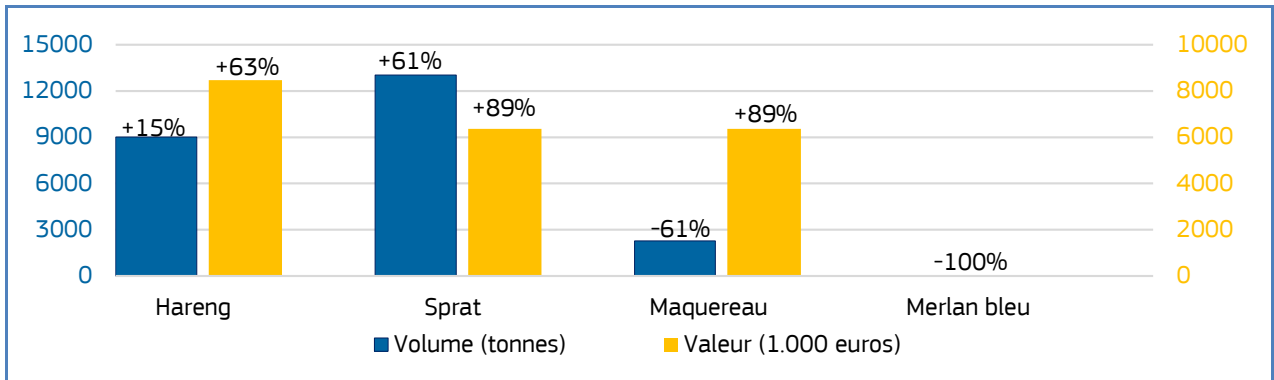
Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. \* Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 20. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU DANEMARK**

 Danemark	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
<b>Janv-nov 2025 vs Janv-nov 2024</b>	508,1 millions d'euros, +6%	659.992 tonnes, -1%	<b>Valeur</b> : sprat, autres poissons de fond*, lieu noir. <b>Volume</b> : merlan bleu, maquereau, autres poissons de fond*.
<b>Nov. 2025 vs Nov. 2024</b>	43,7 millions d'euros, +9%	29.031 tonnes, -17%	<b>Valeur</b> : hareng, sprat. <b>Volume</b> : merlan bleu, maquereau.


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. \* Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Graphique 20. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU DANEMARK, NOVEMBRE 2025**



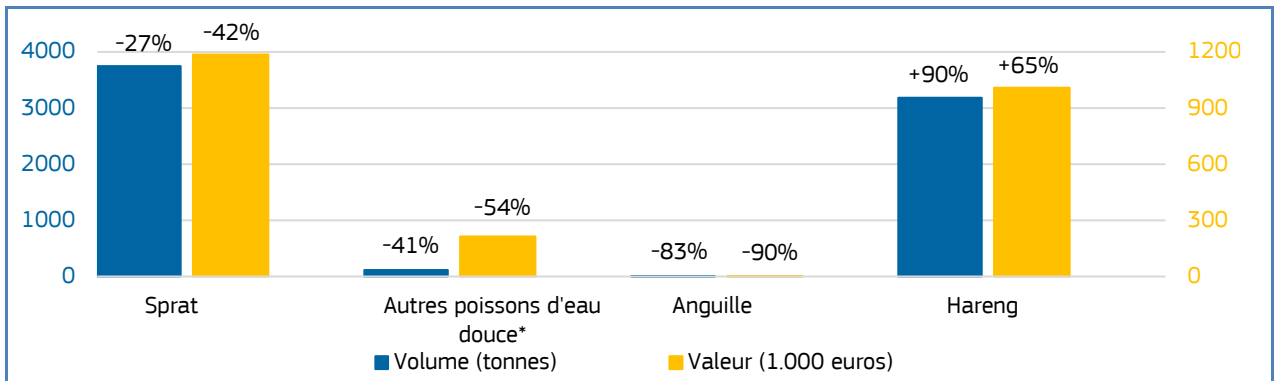
Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

Tableau 21. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ESTONIE**

 Estonie	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
<b>Janv-nov 2025 vs Janv-nov 2024</b>	23,0 millions d'euros, -20%	49.722 tonnes, -14%	Sprat, hareng, autres poissons d'eau douce*, flet d'Europe.
<b>Nov. 2025 vs Nov. 2024</b>	2,7 millions d'euros, -19%	7.152 tonnes, 0%	<b>Valeur</b> : sprat, autres poissons d'eau douce*, anguille. <b>Volume</b> : sprat, hareng.

Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. \* Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Graphique 21. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ESTONIE, NOVEMBRE 2025**

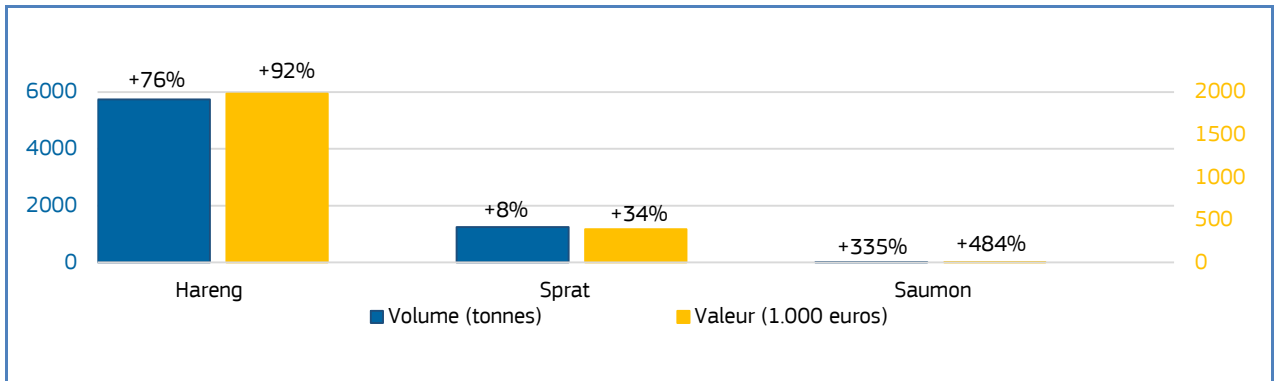


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. \* Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 22. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN FINLANDE**


 Finlande	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
<b>Janv-nov 2025 vs Janv-nov 2024</b>	16,8 millions d'euros, +9%	53.744 tonnes, +28%	Hareng.
<b>Nov. 2025 vs Nov. 2024</b>	2,4 millions d'euros, +80%	6.982 tonnes, +58%	Hareng, sprat, saumon.

Graphique 22. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN FINLANDE, NOVEMBRE 2025**

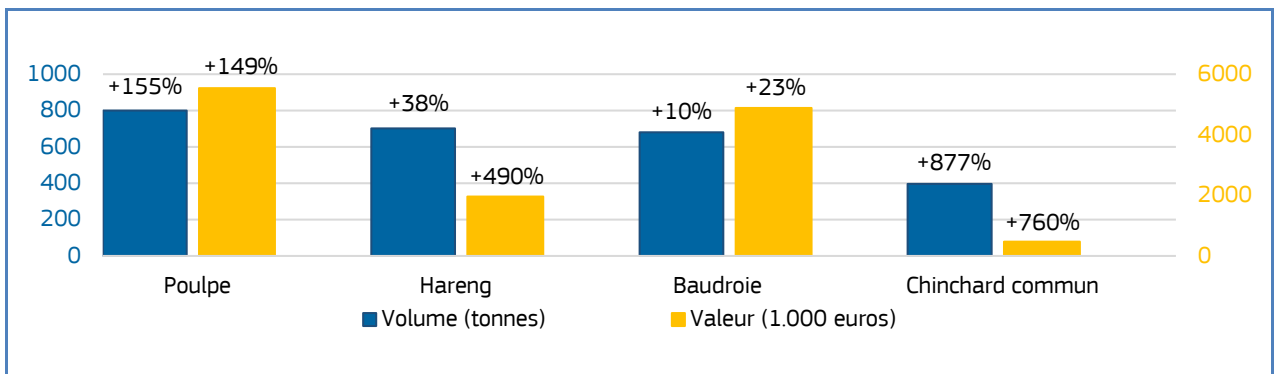


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

Tableau 23. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN FRANCE


 France	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives	Remarques
Janv-nov 2025 vs Janv-nov 2024	693,0 millions d'euros, +8%	227.668 tonnes, +2%	Poulpe, coquille Saint-Jacques et autres pectinidés, anguille, sardine.	En novembre 2025, par rapport au même mois de l'année précédente, les premières ventes de <b>hareng</b> ont nettement augmenté en valeur (+490%) et plus modérément en volume (+38%). Cela s'explique par une hausse sensible des prix plutôt que par la vente de plus grandes quantités. Le prix départ navire par kilo était près de quatre fois plus élevé qu'à l'habitude, ce qui traduit vraisemblablement une forte demande internationale de petits pélagiques plutôt qu'un changement d'activité ou une variation de l'état du stock.
Nov. 2025 vs Nov. 2024	71,4 millions d'euros, +8%	17.557 tonnes, +5%	Poulpe, hareng, baudroie, chinchard d'Europe.	

Graphique 23. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN FRANCE, NOVEMBRE 2025

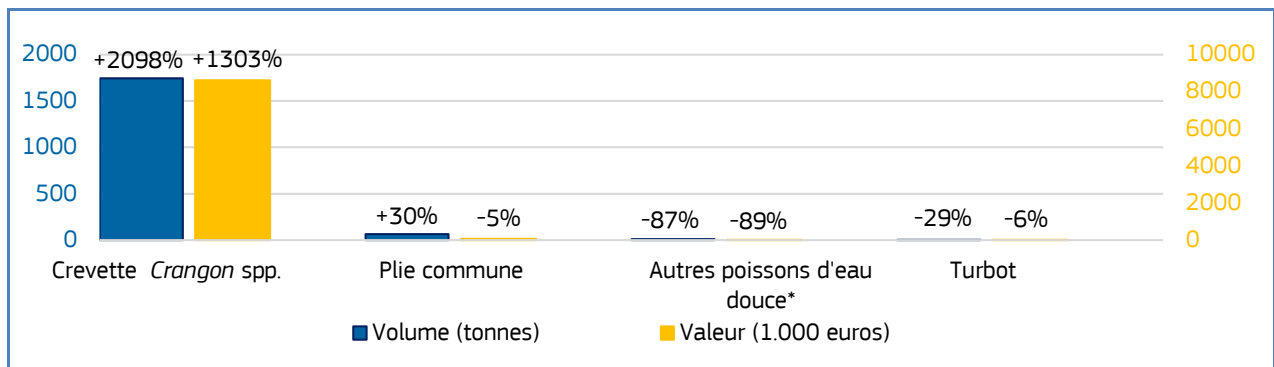


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

Tableau 24. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ALLEMAGNE**


 Allemagne	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives	Remarques
<b>Janv-nov 2025 vs Janv-nov 2024</b>	60,3 millions d'euros, +19%	11.749 tonnes, -51%	<b>Valeur</b> : crevette <i>Crangon</i> spp., autres poissons de mer*, barbue. <b>Volume</b> : merlan bleu, maquereau, hareng.	En novembre 2025, la valeur et le volume <b>totaux</b> ont fortement augmenté en Allemagne par rapport à novembre 2024, en raison principalement de la forte hausse des ventes de crevettes <i>Crangon</i> spp. (+1.945% d'une année sur l'autre), qui ont dominé les débarquements de la flotte allemande. La production de poissons de fond s'est écroulée dans le même temps, passant de 327 tonnes à moins d'une tonne. Cela est dû au net recul de la pêche du cabillaud, notamment en mer Baltique et au sud de la mer du Nord, où les sous-stocks sont menacés.
<b>Nov. 2025 vs Nov. 2024</b>	8,8 millions d'euros, +176%	1.837,8 tonnes, +196%	Crevette <i>Crangon</i> spp., plie commune, autres poissons d'eau douce*, turbot.	

Graphique 24. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ALLEMAGNE, NOVEMBRE 2025**

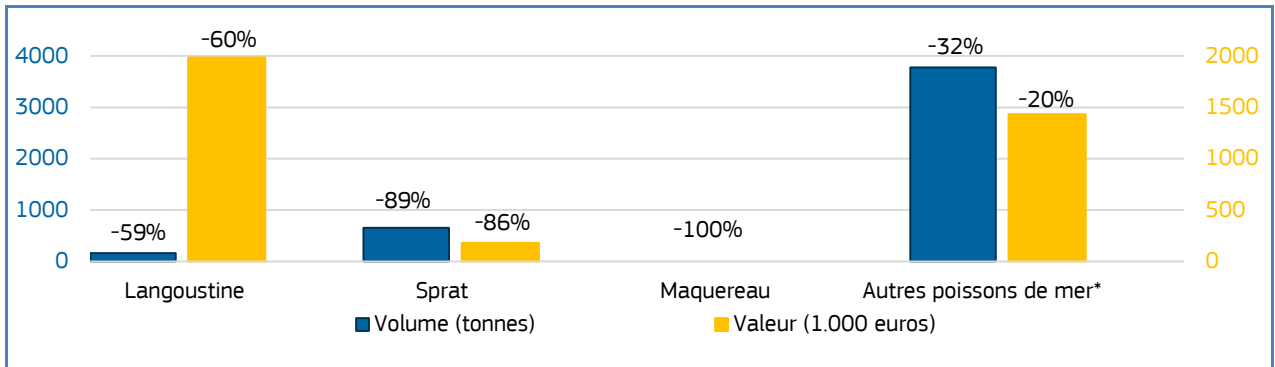


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. \* Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 25. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN IRLANDE**

 Irlande	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
<b>Janv-nov 2025 vs Janv-nov 2024</b>	253,6 millions d'euros, +7%	179.043 tonnes, -2%	<b>Valeur</b> : chinchard d'Europe, maquereau, langoustine. <b>Volume</b> : maquereau, autres mollusques et invertébrés aquatiques*, thon blanc.
<b>Nov. 2025 vs Nov. 2024</b>	12,8 millions d'euros, -35%	7.433 tonnes, -54%	Langoustine, sprat, maquereau, autres poissons de mer*.

Graphique 25. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN IRLANDE, NOVEMBRE 2025**

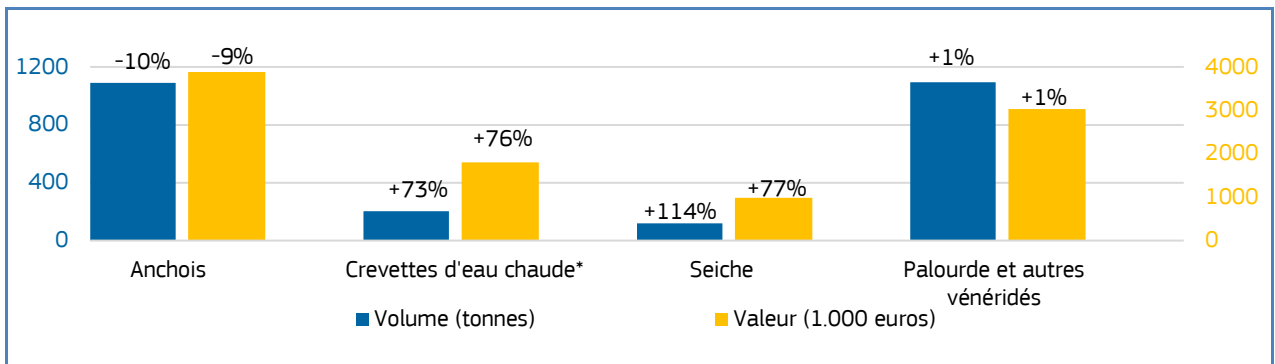


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. \* Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 26. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ITALIE**


 Italie	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
<b>Janv-nov 2025 vs Janv-nov 2024</b>	238,2 millions d'euros, -7%	47.693 tonnes, -16%	Palourde et autres vénéridés, crevettes diverses*, sardine.
<b>Nov. 2025 vs Nov. 2024</b>	25,6 millions d'euros, +1%	5.235 tonnes, 0%	<b>Valeur</b> : crevettes d'eau chaude*, seiche. <b>Volume</b> : anchois, palourde et autres vénéridés.

Graphique 26. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ITALIE, NOVEMBRE 2025**

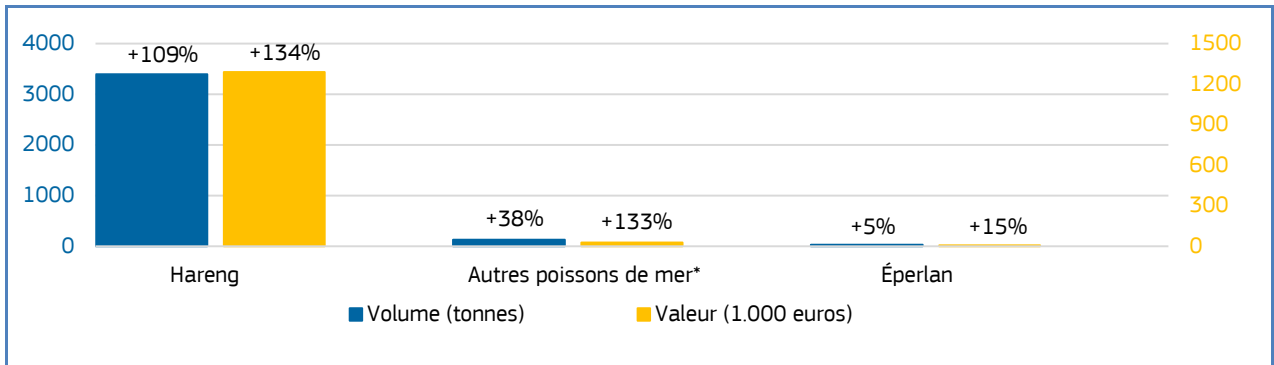


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. \* Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 27. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LETTONIE**


 Lettonie	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
<b>Janv-nov 2025 vs Janv-nov 2024</b>	14,3 millions d'euros, +10%	35.799 tonnes, 0%	<b>Valeur</b> : hareng, sprat. <b>Volume</b> : hareng, sprat, autres poissons de mer*.
<b>Nov. 2025 vs Nov. 2024</b>	2,3 millions d'euros, +42%	5.337 tonnes, +33%	Hareng, autres poissons d'eau de mer*, éperlan.

Graphique 27. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LETTONIE, NOVEMBRE 2025**

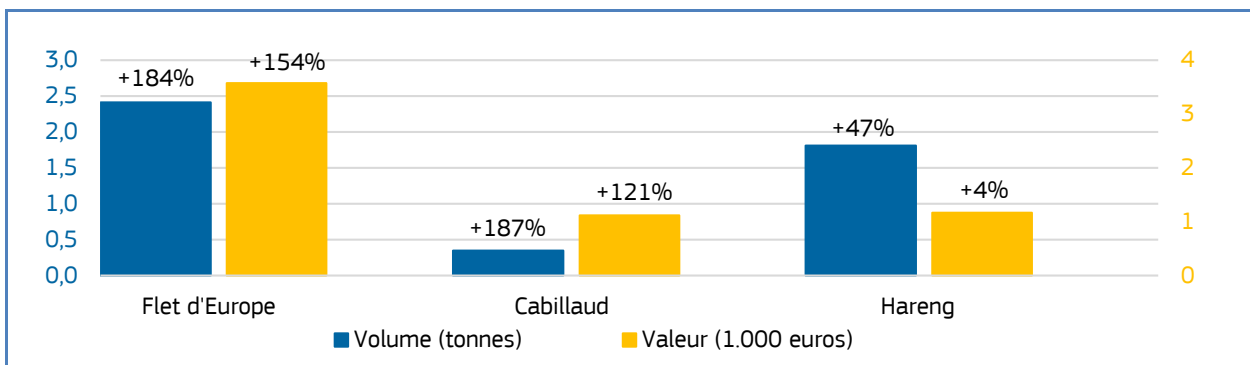


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. \* Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 28. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LITUANIE**


 Lituanie	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
<b>Janv-nov 2025 vs Janv-nov 2024</b>	0,3 million d'euros, -34%	211,2 tonnes, -32%	Éperlan, turbot, autres poissons de fond*, autres poissons d'eau douce*.
<b>Nov. 2025 vs Nov. 2024</b>	0,01 million d'euros, +11%	5,4 tonnes, +63%	Flet d'Europe, cabillaud, hareng.

Graphique 28. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LITUANIE, NOVEMBRE 2025**



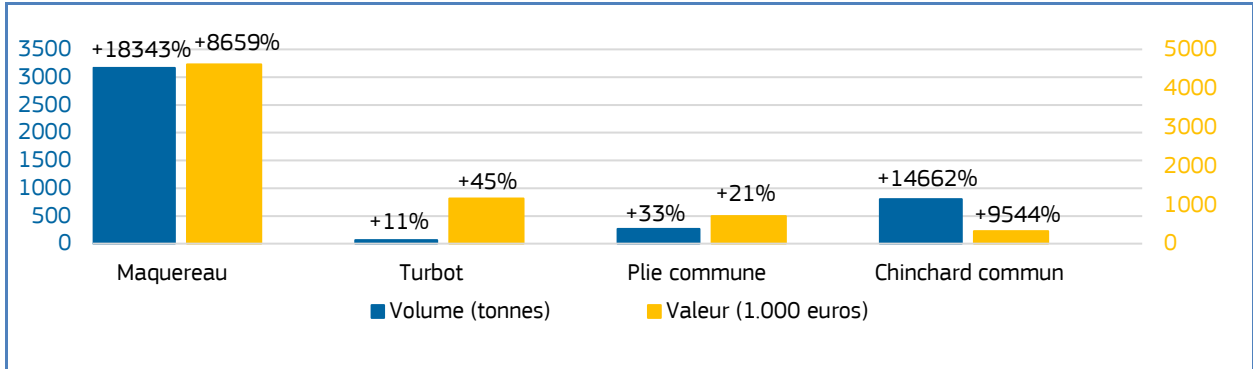
Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. \*Agrégation EUMOFA pour les espèces

Tableau 29. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AUX PAYS-BAS**

 Pays-Bas	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives	Remarques
<b>Janv-nov 2025 vs Janv-nov 2024</b>	134,6 millions d'euros, -5%	25.098 tonnes, +13%	<b>Valeur</b> : Crevette <i>Crangon</i> spp., langoustine, plie commune. <b>Volume</b> : maquereau, chinchard d'Europe., flet d'Europe	En novembre 2025, les premières ventes de <b>maquereau</b> ont augmenté de manière spectaculaire par rapport au même mois de l'année précédente. Cela reflète davantage les faibles ventes enregistrées en novembre 2024 qu'un véritable changement structurel. Le maquereau est une espèce hautement migratoire qui présente une forte variabilité interannuelle. Or cette hausse sensible des ventes intervient malgré les craintes actuelles concernant les méthodes
<b>Nov. 2025 vs Nov. 2024</b>	15,6 millions d'euros, +50%	5.768 tonnes, +265%	Maquereau, turbot, plie commune, chinchard d'Europe.	

de pêche appliquées et la surexploitation<sup>23</sup> de stocks dont les captures sont globalement en baisse.

Graphique 29. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AUX PAYS-BAS, NOVEMBRE 2025**

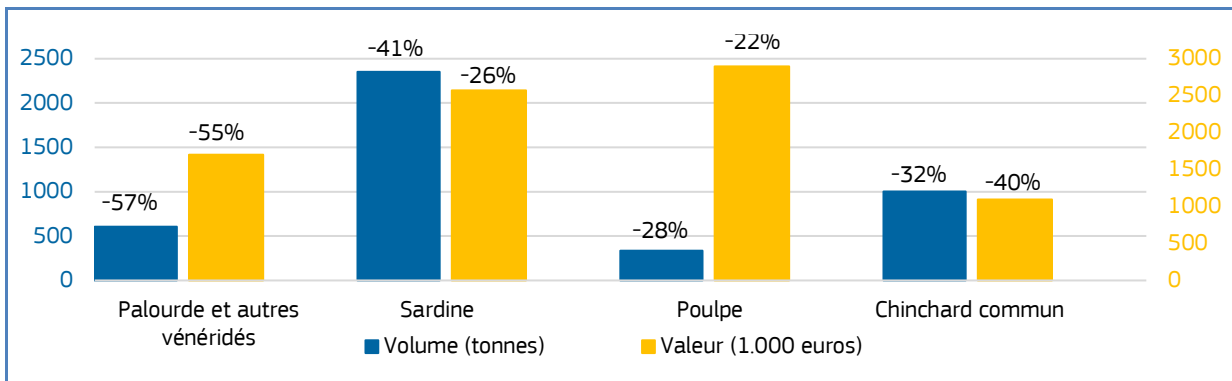


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

Tableau 30. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU PORTUGAL**

 Portugal	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
<b>Janv-nov 2025 vs Janv-nov 2024</b>	291,0 millions d'euros, +7%	110.613 tonnes, +1%	Sardine, listao, anchois.
<b>Nov. 2025 vs Nov. 2024</b>	21,9 millions d'euros, -22%	8.069 tonnes, -36%	Palourde et autres vénérédés, sardine, poulpe, chinchard d'Europe.


Graphique 30. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU PORTUGAL, NOVEMBRE 2025**



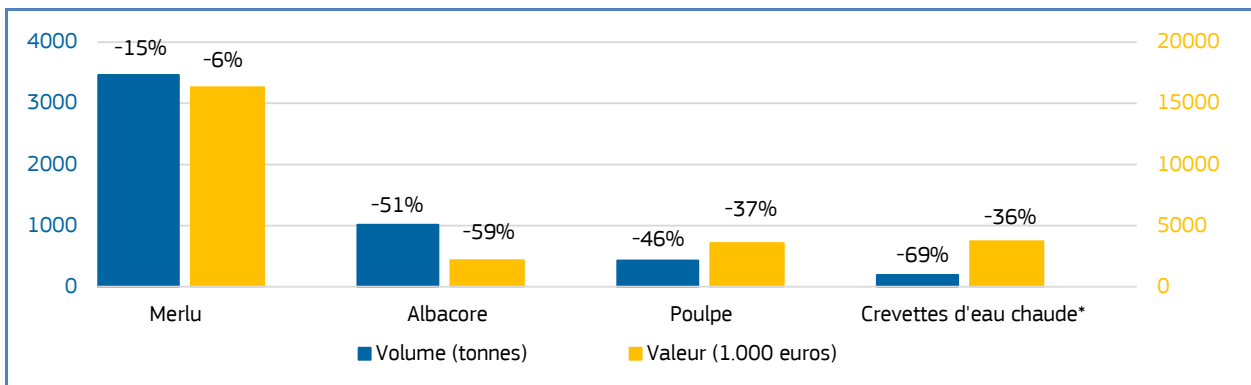
Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

<sup>23</sup> Avis du CIEM, 2025 – mac.27.nea – <https://doi.org/10.17895/ices.advice.27202689>

Tableau 31. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ESPAGNE**


 Espagne	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
<b>Janv-nov 2025 vs Janv-nov 2024</b>	1.328,9 millions d'euros, +2%	350.899 tonnes, -7%	<b>Valeur</b> : thon blanc, crevettes diverses*, maquereau. <b>Volume</b> : merlan bleu, albacore, sardine, anchois.
<b>Nov. 2025 vs Nov. 2024</b>	110,8 millions d'euros, -2%	25.253 tonnes, -7%	Merlu, albacore, poulpe, crevette d'eau chaude*.

Graphique 31. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ESPAGNE, NOVEMBRE 2025**

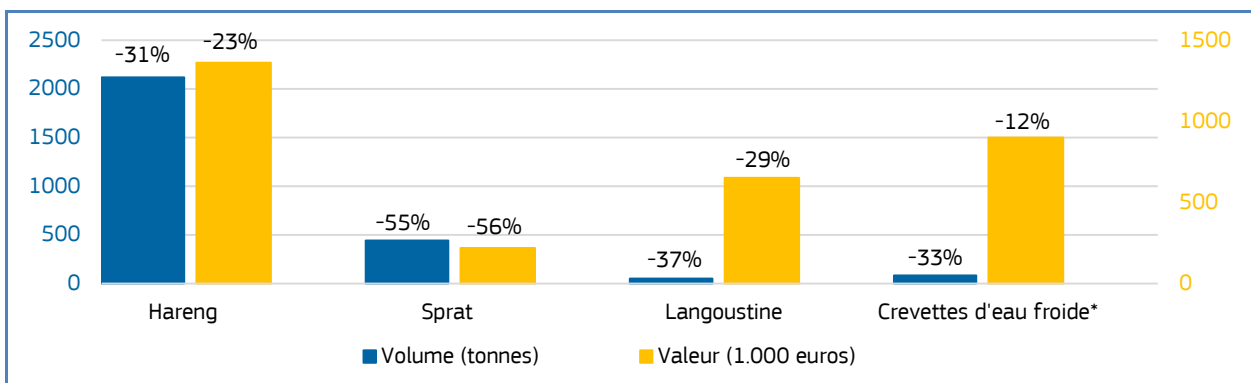


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. \* Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 32. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN SUÈDE**


 Suède	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
<b>Janv-nov 2025 vs Janv-nov 2024</b>	79,1 millions d'euros, -10%	83.089 tonnes, -20%	Sprat, hareng, cabillaud, anguille, autres poissons de fond*.
<b>Nov. 2025 vs Nov. 2024</b>	4,4 millions d'euros, -21%	2.963 tonnes, -36%	Hareng, sprat, langoustine, crevettes d'eau froide.

Graphique 32. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN SUÈDE, NOVEMBRE 2025**

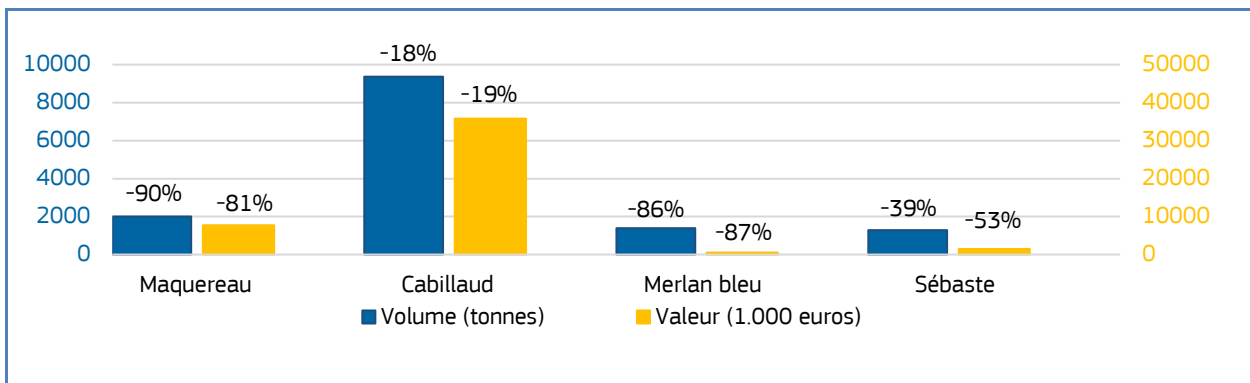


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. \* Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 33. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN NORVÈGE**


 Norvège	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
<b>Janv-nov 2025 vs Janv-nov 2024</b>	2,7 milliards d'euros, -7%	2.004.321 tonnes, -24%	Cabillaud, maquereau, hareng, petits pélagiques divers*.
<b>Nov. 2025 vs Nov. 2024</b>	178,5 millions d'euros, -17%	127.571 tonnes, -19%	Maquereau, cabillaud, merlan bleu, rouget.

Graphique 33. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN NORVÈGE, NOVEMBRE 2025**

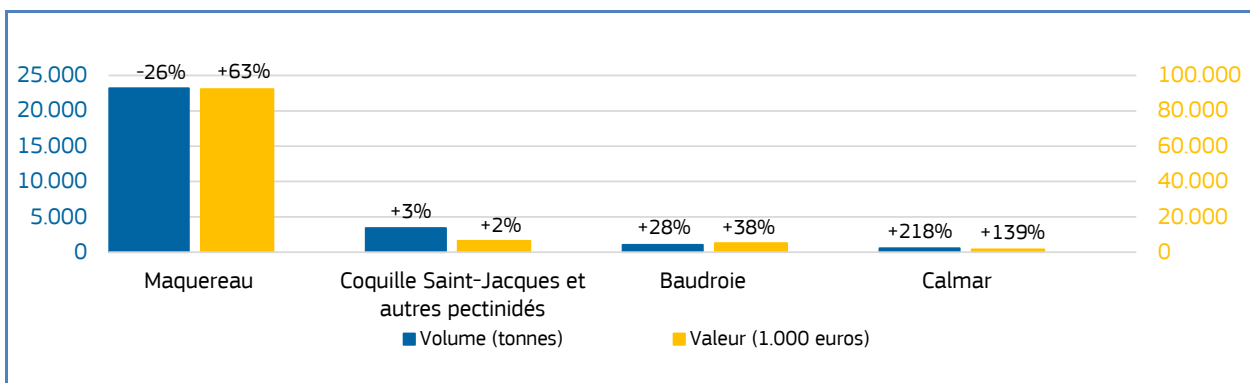


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. \* Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 34. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU ROYAUME-UNI**

 Royaume-Uni	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
<b>Janv-nov 2025 vs Janv-nov 2024</b>	789,2 millions d'euros, +17%	342.405 tonnes, -3%	<b>Valeur</b> : maquereau, lieu noir, églefin. <b>Volume</b> : maquereau, merlan bleu, hareng, crabe.
<b>Nov. 2025 vs Nov. 2024</b>	134,5 millions d'euros, +33%	40.444 tonnes, -18%	<b>Valeur</b> : maquereau, coquille Saint-Jacques et autres pectinidés, baudroie, calmar. <b>Volume</b> : maquereau, hareng.

Graphique 34. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU ROYAUME-UNI, NOVEMBRE 2025**



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

## 4. IMPORTATIONS EXTRA-UE

De janvier à novembre 2025, les importations extra-UE ont augmenté de 6% en valeur et de 9% en volume par rapport à la même période en 2024. Les PEC ayant le plus contribué à la hausse de leur valeur sont les crevettes d'eau chaude (+23%) et le poulpe (+29%). De même, le volume a surtout progressé grâce aux crevettes d'eau chaude (+20%) et au saumon (+6%).

**Augmentation de la valeur et du volume** : une hausse de la valeur et du volume des importations extra-UE a été observée en Belgique, en Croatie, à Chypre, en République tchèque, en Estonie, en Allemagne, en Grèce, en Hongrie, en Irlande, en Italie, à Malte, en Pologne, au Portugal, en Roumanie, en Espagne et en Suède. C'est à Malte que la progression a été la plus prononcée en valeur absolue, sous l'impulsion du maquereau (+105%) et du thon rouge (+25% en volume). La Croatie a enregistré la plus forte augmentation du volume, particulièrement sensible dans le cas de la sardine (+2.159%) et du maquereau (+2.740%).

**Baisse de la valeur et du volume** : la Finlande, la Lituanie et la Slovaquie ont connu une diminution de leurs importations extra-UE, à la fois en valeur et en volume. En termes absolus, la chute la plus importante (en valeur et en volume) s'est produite en Lituanie, en raison du saumon (-48% en valeur et -49% en volume) et du cabillaud (-96% et -97%).

Tableau 35. **BILAN DES IMPORTATIONS EXTRA-UE ENTRE JANVIER ET NOVEMBRE, AU NIVEAU DE CHAQUE ÉTAT MEMBRE (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)<sup>24</sup>**

Pays	Janvier - novembre 2024			Janvier-novembre 2025			Évolution par rapport à janvier-novembre 2024		
	Volume	Valeur	Prix	Volume	Valeur	Prix	Volume	Valeur	Prix
Autriche	10.780	67,98	6,31	10.173	68,20	6,70	-6%	0%	6%
Belgique	127.565	795,81	6,24	141.041	899,70	6,38	11%	13%	2%
Bulgarie	13.600	35,89	2,64	13.565	39,43	2,91	0%	10%	10%
Croatie	7.823	35,07	4,48	22.339	42,25	1,89	186%	20%	-58%
Chypre	6.257	39,67	6,34	6.820	41,36	6,07	9%	4%	-4%
Rép. tchèque	13.401	60,67	4,53	16.022	72,16	4,50	20%	19%	-1%
Danemark	786.649	3.044,16	3,87	900.563	2.989,67	3,32	14%	-2%	-14%
Estonie	8.833	48,14	5,45	10.340	54,14	5,24	17%	12%	-4%
Finlande	44.818	292,50	6,53	44.073	270,62	6,14	-2%	-7%	-6%
France	543.936	2.954,81	5,43	549.008	2.909,52	5,30	1%	-2%	-2%
Allemagne	313.680	1.448,63	4,62	404.417	1.742,20	4,31	29%	20%	-7%
Grèce	123.779	479,69	3,88	146.307	567,45	3,88	18%	18%	0%
Hongrie	2.353	9,66	4,11	2.716	11,73	4,32	15%	21%	5%
Irlande	153.476	204,25	1,33	219.772	237,38	1,08	43%	16%	-19%
Italie	432.901	2.527,39	5,84	461.191	2.760,92	5,99	7%	9%	3%
Lettonie	23.689	55,18	2,33	20.304	62,34	3,07	-14%	13%	32%
Lituanie	48.841	170,84	3,50	43.185	142,41	3,30	-12%	-17%	-6%
Luxembourg	17	0,55	33,25	15	0,79	51,69	-7%	44%	55%
Malte	18.908	40,66	2,15	31.436	53,23	1,69	66%	31%	-21%
Pays-Bas	644.554	3.301,21	5,12	646.093	3.604,09	5,58	0%	9%	9%
Pologne	237.133	1.006,46	4,24	243.989	1.089,77	4,47	3%	8%	5%
Portugal	158.222	715,17	4,52	177.109	826,97	4,67	12%	16%	3%

<sup>24</sup> Entre janvier et novembre 2025, les 27 États membres (EM) de l'UE ont déclaré des données d'importation pour 12 groupes de produits. Ces importations extracommunautaires portent sur des produits enregistrés par les EM dès leur entrée sur le territoire de l'UE, sans inclure le transit.

Roumanie	18.276	80,55	4,41	19.948	91,90	4,61	9%	14%	5%
Slovaquie	4.978	15,48	3,11	4.490	14,92	3,32	-10%	-4%	7%
Slovénie	7.070	27,59	3,90	6.873	28,58	4,16	-3%	4%	7%
Espagne	1.112.881	5.186,83	4,66	1.191.191	5.710,55	4,79	7%	10%	3%
Suède	653.212	4.827,48	7,39	705.804	4.857,23	6,88	8%	1%	-7%
<b>UE-27</b>	<b>5.517.631</b>	<b>27.472</b>	<b>4,98</b>	<b>6.038.785</b>	<b>29.189</b>	<b>4,83</b>	<b>9%</b>	<b>6%</b>	<b>-3%</b>

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT.

**Augmentation de la valeur et du volume** : les bivalves, les céphalopodes, les crustacés, les poissons d'eau douce, les poissons de fond, les petits pélagiques ainsi que le thon et espèces apparentées sont les groupes de produits ayant vu augmenter la valeur et le volume de leurs importations extra-UE. Les céphalopodes ont enregistré la plus forte hausse de valeur. Dans ce groupe, le poulpe (+29%) et les autres céphalopodes (+55%) ont le plus contribué à cette croissance. D'autre part, l'accroissement du volume des petits pélagiques a profité de la poussée de la sardine (+62%) et du hareng (+5%).

**Diminution de la valeur** : seuls les salmonidés ont connu une baisse de la valeur de leurs importations extra-UE, principalement en raison du saumon (-5%).

**Diminution du volume**: les poissons plats et les autres poissons de mer ont enregistré une chute du volume de leurs importations extra-UE, essentiellement en raison du recul du flétan noir (-6%), dans la catégorie des poissons plats, et du bar commun (-31%), parmi les autres poissons de mer.

Tableau 36. **BILAN DES IMPORTATIONS EXTRA-UE ENTRE JANVIER ET NOVEMBRE, AU NIVEAU DE CHAQUE GROUPE DE PRODUITS (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)**

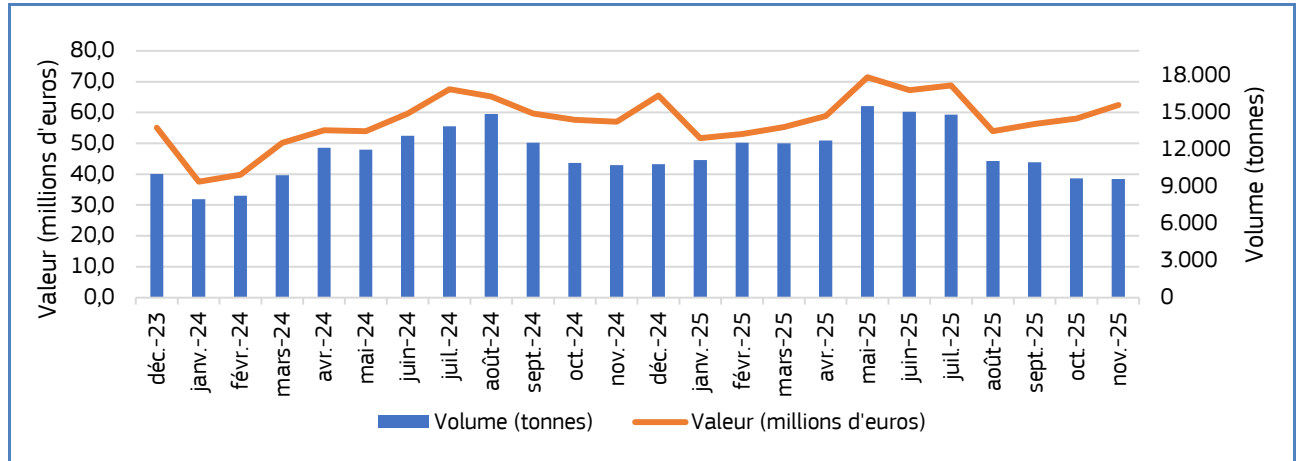
Groupe de produits	Janvier-novembre 2024			Janvier-novembre 2025			Évolution par rapport à janvier-novembre 2024			PEC
	Valeur	Volume	Prix	Valeur	Volume	Prix	Valeur	Volume	Prix	
Bivalves	602,6	126.320	4,77	657,1	135.644	4,84	9%	7%	2%	Palourde et autres vénéridés, autres moules
Céphalopodes	2.681,4	478.879	5,60	3.228,9	525.461	6,14	20%	10%	10%	Poulpe, autres céphalopodes
Crustacés	4.128,7	610.859	6,76	4.534,0	654.872	6,92	10%	7%	2%	Crevettes d'eau chaude, langoustine
Poissons plats	454,7	86.753	5,24	454,7	85.666	5,31	0%	-1%	1%	Flétan noir
Poissons d'eau douce	513,4	128.460	4,00	530,2	137.964	3,84	3%	7%	-4%	Tilapia, siluriformes d'eau douce
Poissons de fond	4.101,7	1.001.194	4,10	4.627,8	1.043.214	4,44	13%	4%	8%	Cabillaud, lieu d'Alaska
Autres poissons de mer	1.606,8	288.707	5,57	1.752,0	287.191	6,10	9%	-1%	10%	Autres poissons de mer, baudroie
Salmonidés	7.872,8	984.469	8,00	7.480,1	1.040.056	7,19	-5%	6%	-10%	Saumon
Petits pélagiques	969,5	401.971	2,41	1.126,1	445.604	2,53	16%	11%	5%	Sardine, hareng
Thon et espèces apparentées	2.958,4	632.237	4,68	3.170,9	681.404	4,65	7%	8%	-1%	Listao, thons divers.

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT.

## 4.1. Importations extracommunautaires de bivalves dans les États membres de l'UE

Entre janvier et novembre 2025, les importations extra-UE de bivalves ont atteint une valeur de 657,1 millions d'euros et un volume de 135.644 tonnes, soit une hausse de 9% et de 7%, respectivement, par rapport à la même période en 2024.

Graphique 35. **VALEUR, VOLUME ET PRIX DES IMPORTATIONS EXTRA-UE DE BIVALVES, DÉC. 2023-NOV. 2025**  
(volume en tonnes et valeur en millions d'euros)



Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT.

Au cours de la période comprise entre janvier et novembre 2025, l'Espagne (36%), la France (20%) et l'Italie (20%) ont été les principaux États membres importateurs de crustacés provenant de pays tiers, représentant ensemble environ 76% du volume total.

Tableau 37. **PRINCIPAUX IMPORTATEURS EXTRA-UE D'ESPÈCES DE BIVALVES**

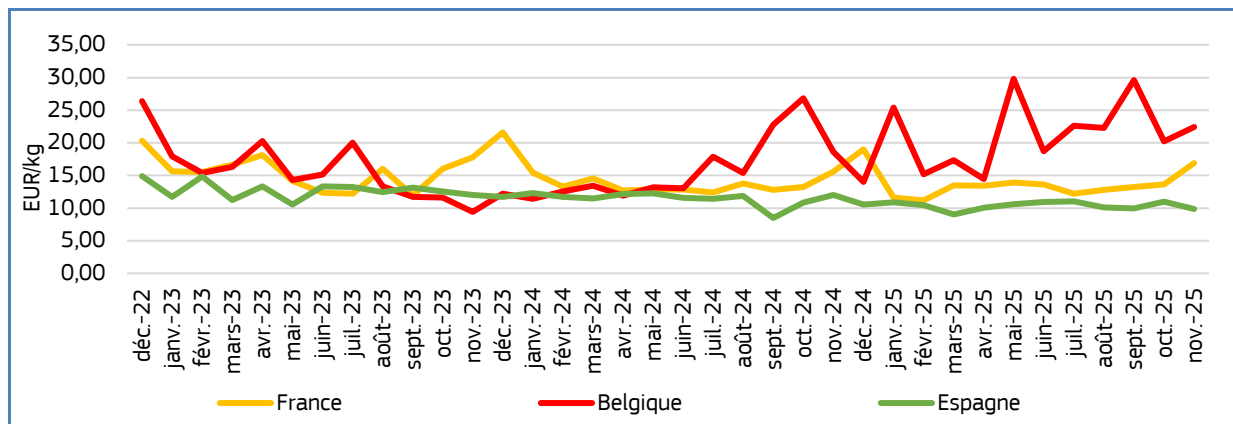
État membre de l'UE	Valeur (millions d'euros)			Volume (tonnes)			Principales espèces commerciales
	Janv-nov 2024	Janv-nov 2025	Tendance en %	Janv-nov 2024	Janv-nov 2025	Tendance en %	
Espagne	233,5	209,0	-11%	52.960	48.491	-8%	Autres moules, palourde et autres vénérédés
France	207,3	210,4	1%	27.242	27.763	2%	Coquille Saint-Jacques et autres pectinidés, palourde et autres vénérédés
Italie	69,6	78,6	13%	23.915	26.981	13%	Palourde et autres vénérédés, autres moules

## 4.2. Importations extracommunautaires de coquilles Saint-Jacques et autres pectinidés dans les États membres de l'UE

En termes de valeur, les coquilles Saint-Jacques et autres pectinidés ont été la principale espèce importée dans le groupe de produits « bivalves » (représentant 40% de la valeur totale). Les « autres moules » arrivent en deuxième position (30%).

L'analyse des prix ci-dessous porte sur les principaux importateurs communautaires de coquilles Saint-Jacques et autres pectinidés en provenance de pays hors UE : l'Espagne, la France et la Belgique.

Graphique 36. **PRIX DES IMPORTATIONS EXTRA-UE DE COQUILLES SAINT-JACQUES ET AUTRES PECTINIDÉS EN ESPAGNE, EN FRANCE ET EN ITALIE (DÉC. 2022-NOV. 2025)**



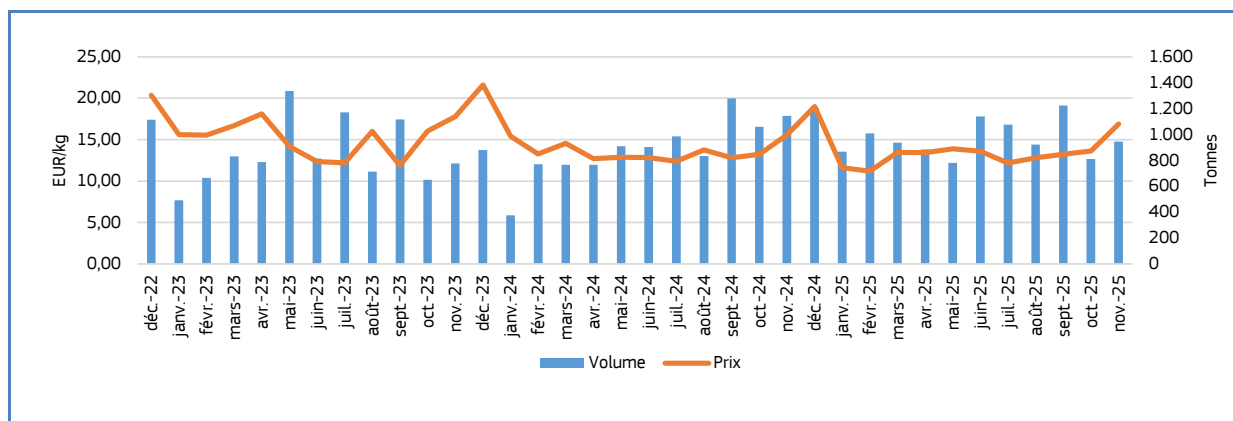
Entre décembre 2022 et novembre 2025, le prix des coquilles Saint-Jacques et autres pectinidés a fluctué et diminué sur les trois marchés analysés : -6% en France, -5% en Belgique et -11% en Espagne. De janvier à novembre 2025, la France en a importé 10.593 tonnes (8% de plus que durant la même période en 2024), tandis que leur prix fléchissait de 2%. En volume, ces importations provenaient majoritairement du Royaume-Uni (51%) et de l'Argentine (34%).

Au cours de la même période, la Belgique a importé 1.364 tonnes de coquilles Saint-Jacques et autres pectinidés (7% de moins qu'en 2024), pour un prix supérieur de 34% à celui de l'année précédente. En 2025, la plupart de ces importations étaient originaires du Pérou (41% du volume total) et du Japon (31%).

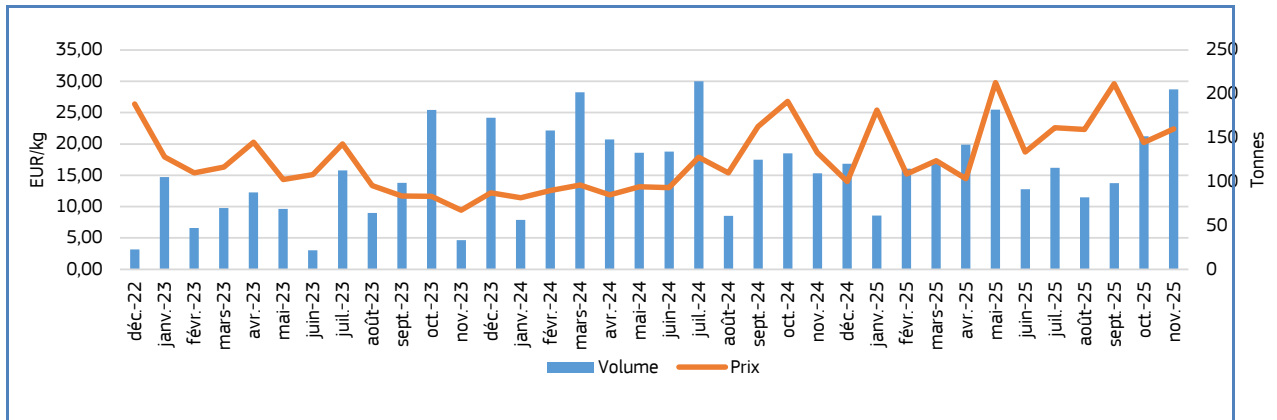
Les importations espagnoles de ces bivalves se sont élevées à 4.444 tonnes en 2025, dont près de 73% en provenance du Pérou et 19% du Chili. Les volumes importés ont augmenté de 5%, tandis que leur prix reculait de 12%.

Aucune saisonnalité claire n'a été observée dans les trois pays analysés en termes d'importations.

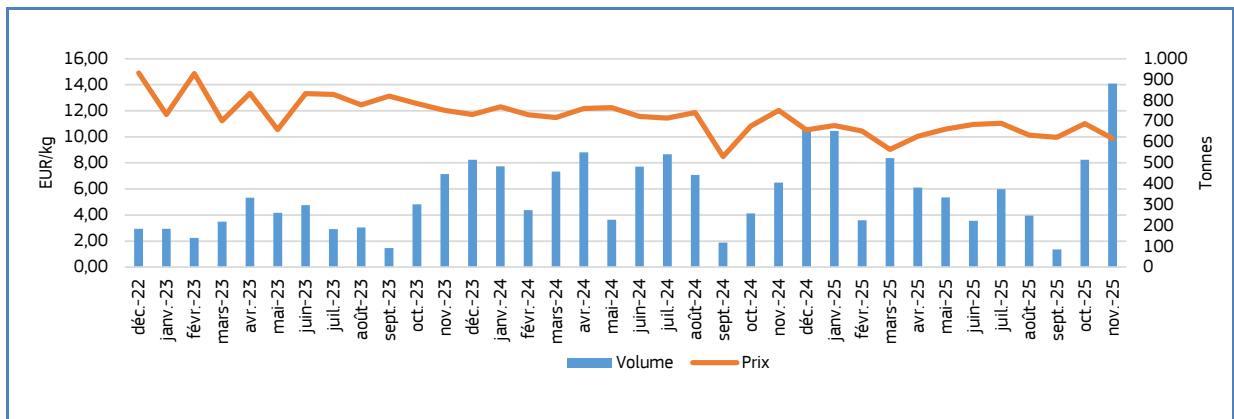
Graphique 37. **VALEUR UNITAIRE ET VOLUME DES IMPORTATIONS EXTRA-UE DE COQUILLES SAINT-JACQUES ET AUTRES PECTINIDÉS EN FRANCE, DÉC. 2022-NOV. 2025 (volume en tonnes, prix en EUR/kg)**



Graphique 38. **VALEUR UNITAIRE ET VOLUME DES IMPORTATIONS EXTRA-UE DE COQUILLES SAINT-JACQUES ET AUTRES PECTINIDÉS EN BELGIQUE, DÉC. 2022-NOV. 2025 (volume en tonnes, prix en EUR/kg)**



Graphique 39. **VALEUR UNITAIRE ET VOLUME DES IMPORTATIONS EXTRA-UE DE COQUILLES SAINT-JACQUES ET AUTRES PECTINIDÉS EN ESPAGNE, DÉC. 2022-NOV. 2025 (volume en tonnes, prix en EUR/kg)**



### 4.3. Importations extracommunautaires de coquilles Saint-Jacques et autres pectinidés, par pays d'origine

Entre janvier et novembre 2025, les importations communautaires de coquilles Saint-Jacques et autres pectinidés<sup>25</sup> ont suivi une tendance à la hausse, aussi bien en volume (+1%) qu'en valeur (+1%), par rapport à la même période en 2024. En 2025, l'Union européenne a importé 19.570 tonnes de bivalves pour une valeur de 262,7 millions d'euros. Toujours en 2025, les principaux pays exportateurs de coquilles Saint-Jacques et autres pectinidés dans l'UE ont été le Royaume-Uni (31%), le Pérou (26%) et la Canada (5%). Par rapport à la même période en 2024, les importations se sont accrues en provenance du Royaume-Uni, du Pérou et d'Argentine, tandis que diminuaient celles du Canada, du Japon (-35%), du Chili (-8%) et des États-Unis (-32%).

Tableau 38. **IMPORTATIONS EXTRA-UE DE COQUILLES SAINT-JACQUES ET AUTRES PECTINIDÉS, PAR PAYS D'ORIGINE, EN 2025 (valeur en millions d'euros et volume en tonnes)**

Pays	Janv-nov 2023		Janv-nov 2024		Janv-nov 2025		Janv-nov 2024/2025	
	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
Royaume-Uni	77,8	5.298	79,4	5.653	88,6	6.059	12%	7%
Pérou	42,0	3.269	54,8	4.733	50,1	5.152	-9%	9%
Canada	45,5	1.577	36,1	1.338	33,1	931	-8%	-30%
Argentine	20,7	2.535	24,8	2.874	31,2	3.635	26%	26%
Autres	78,1	5.857	64,3	4.853	59,7	3.793	-7%	-22%
<b>Total</b>	<b>264,0</b>	<b>18.537</b>	<b>259,4</b>	<b>19.451</b>	<b>262,7</b>	<b>19.570</b>	<b>1%</b>	<b>1%</b>

<sup>25</sup> 03072110 - Coquilles Saint-Jacques, y compris les pétoncles blancs, des genres *Pecten*, *Chlamys* ou *Placopecten*, même non séparés de leur coquille, vivants, frais ou réfrigérés.

03072190- Coquilles Saint-Jacques et autres mollusques de la famille des *Pectinidae*, même non séparés de leur coquille, vivants, frais ou réfrigérés (à l'exclusion des mollusques des genres *Pecten*, *Chlamys* ou *Placopecten*).

03072210- Coquilles Saint-Jacques « *Pecten maximus* », même non séparées de leur coquille, congelées.

03072290 - Coquilles Saint-Jacques, y compris les pétoncles blancs, des genres *Pecten*, *Chlamys* ou *Placopecten*, même non séparés de leur coquille, congelés (à l'exclusion des coquilles Saint-Jacques « *Pecten maximus* »).

03072295- Coquilles Saint-Jacques et autres mollusques de la famille des *Pectinidae*, même non séparés de leur coquille, congelés (à l'exclusion des mollusques des genres *Pecten*, *Chlamys* ou *Placopecten*).

03072910- Coquilles Saint-Jacques, y compris les pétoncles blancs, des genres *Pecten*, *Chlamys* ou *Placopecten*, même non séparés de leur coquille, fumés, séchés, salés ou en saumure.

03072990- Coquilles Saint-Jacques et autres mollusques de la famille des *Pectinidae*, même non séparés de leur coquille, fumés, séchés, salés ou en saumure (à l'exclusion des mollusques des genres *Pecten*, *Chlamys* ou *Placopecten*).

16055200- Coquilles Saint-Jacques, y compris les pétoncles blancs, préparés ou conservés (non fumés).

## 5. CONSOMMATION

### 5.1. Consommation des ménages dans l'UE

Les données analysées dans la section « Consommation » sont extraites de l'EUMOFA, telles que collectées par l'Europanel<sup>26</sup>. Elles couvrent la consommation de produits frais de la pêche et de l'aquaculture dans une sélection d'États membres.

Entre septembre 2024 et novembre 2025, la consommation des ménages en produits frais de la pêche et de l'aquaculture a augmenté en volume et en valeur en Hongrie et en Irlande. En revanche, elle a diminué en France, en Allemagne et en Suède, aussi bien en valeur qu'en volume. Le Danemark, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal et l'Espagne ont enregistré une baisse du volume et une hausse de la valeur. En Italie, aucune diminution du volume n'a été observée, bien que la valeur ait progressé.

C'est en Hongrie et en Irlande que la consommation a le plus augmenté par rapport à 2024, à la fois en volume (+14% et +26%, respectivement) et en valeur (+26% et +29%). À l'opposé, l'Allemagne est le pays où la réduction a été la plus importante en volume (-12%) et en valeur (-15%).

Tableau 39. **BILAN MENSUEL DANS LES PAYS DÉCLARANTS (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)**

Pays	Consommation par habitant en 2023* (équivalent poids vif, EPV) kg/habitant/an	Novembre 2023		Novembre 2024		Novembre 2025		Évolution entre novembre 2024 et novembre 2025	
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Danemark*	20,00-25,00	876	17,29	968	19,92	938	20,23	-3%	2%
France	32,14	16.401	206,95	16.913	215,13	15.340	208,68	-9%	-3%
Allemagne	12,08	4.836	74,11	4.801	80,36	4.248	68,48	-12%	-15%
Hongrie	5,83	296	2,65	318	2,89	362	3,74	14%	29%
Irlande*	20,00	830	14,62	873	15,90	1.099	20,44	26%	29%
Italie	30,38	18.109	224,45	17.788	234,83	17.832	236,74	0%	1%
Pays-Bas*	19,90	2.296	45,00	2.329	45,72	2.310	46,39	-1%	1%
Pologne	13,67	3.678	38,87	3.857	42,33	3.816	47,52	-1%	12%
Portugal	53,61	4.717	37,17	4.511	37,83	4.167	38,86	-8%	3%
Espagne	40,68	40.276	403,00	38.364	412,15	36.404	418,46	-5%	2%
Suède	10,00	781	10,99	612	8,99	585	8,26	-4%	-8%

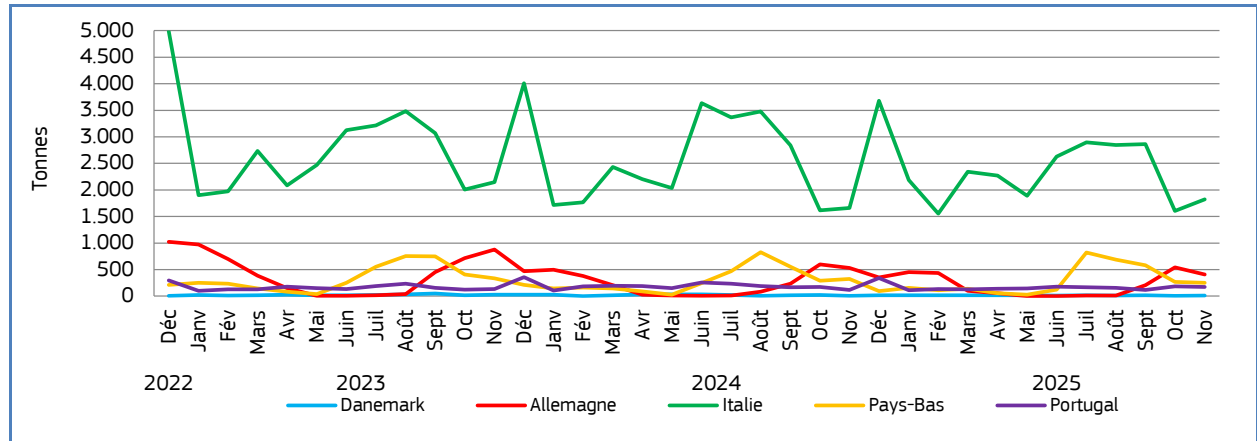
\* Les méthodes de calcul de la consommation apparente à l'échelle de l'UE et des États membres sont différentes. Dans le premier cas, la méthode repose sur des données et des estimations. Dans le second cas, elle nécessite une adaptation des tendances anormales en raison du plus grand impact de l'évolution des stocks. Dans les cas où les estimations de l'EUMOFA concernant la consommation apparente par habitant continuaient à présenter une volatilité annuelle élevée en dépit de ces adaptations, des points de contact nationaux ont été sollicités afin de confirmer ces estimations ou de fournir leurs propres chiffres. Ceux-ci sont signalés par un \* au graphique ci-dessus : Hongrie : Institut de l'économie agricole ; Pays-Bas : Office néerlandais de commercialisation du poisson ; Pologne : Institut de l'économie alimentaire et agricole - Institut national de recherche ; Danemark : bien que l'Agence danoise des pêches n'ait fourni aucune donnée, les estimations effectuées par l'Université de Copenhague pour les dernières années indiquent que la consommation apparente par habitant s'est située entre 20,00 et 25,00 kg EPV ; Irlande : bien que l'Autorité irlandaise de protection des pêches marines n'ait fourni aucune estimation, l'EUMOFA a estimé que la consommation apparente moyenne par habitant a atteint près de 20,00 kg EPV au cours des trois dernières années ; Suède : le Conseil suédois de l'agriculture n'a fourni aucune estimation. Néanmoins, l'Institut suédois de recherche RISE a indiqué que la consommation a atteint 10 kg EPC par habitant (ou 1,6 portion par personne et par semaine) en 2023.

<sup>26</sup> Dernière mise à jour : 20-02-2026.

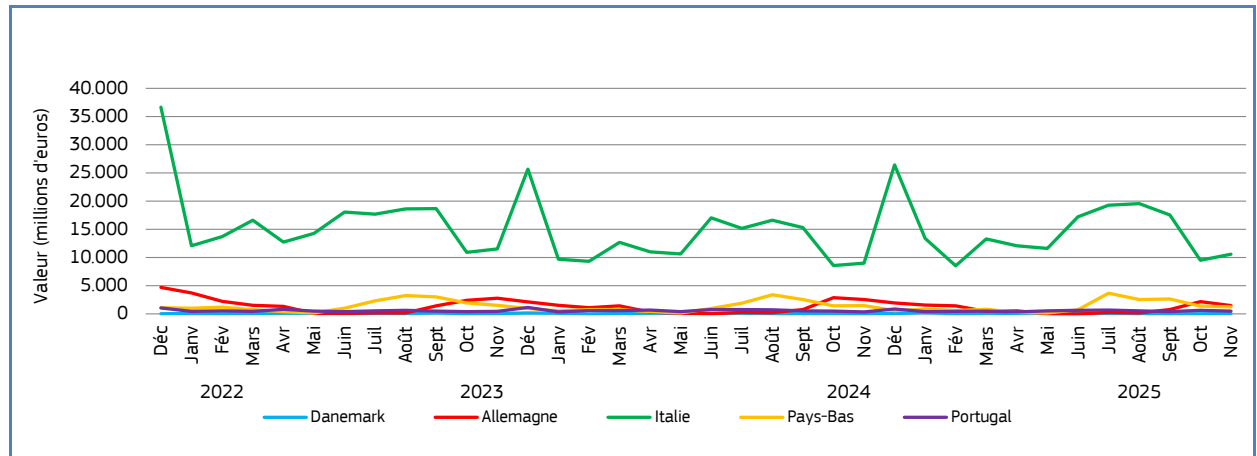
## 5.2. Bilan de la consommation des ménages<sup>27</sup> en bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques dans l'UE

Les données sur la consommation des ménages en bivalves, recueillies par l'EUMOFA, font l'objet d'un suivi dans dix<sup>28</sup> États membres, dont le Danemark, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas et le Portugal, qui sont les principaux pays consommateurs. Au niveau des espèces, l'Italie assure le suivi des moules (*Mytilus spp.*) et des palourdes et autres vénérédés ; le Danemark, l'Allemagne et les Pays-Bas supervisent les moules ; le Portugal contrôle les palourdes et autres vénérédés.

Graphique 40. **ACHATS DE BIVALVES (EN VALEUR) PAR LES MÉNAGES DANOIS, ALLEMANDS, ITALIENS, NÉERLANDAIS ET PORTUGAIS, DÉC. 2022-NOV. 2025**



Graphique 41. **ACHATS DE BIVALVES (EN VOLUME) PAR LES MÉNAGES DANOIS, ALLEMANDS, ITALIENS, NÉERLANDAIS ET PORTUGAIS, DÉC. 2022-NOV. 2025**



<sup>27</sup> Les données relatives à la consommation des ménages, analysées dans ce rapport, se réfèrent exclusivement aux pays ayant déclaré des données de consommation. On ne peut en déduire que seuls les États membres en question consomment ce produit au sein de l'UE-27. Cette analyse se limite aux données disponibles et peut ne pas refléter le champ complet de la consommation dans l'ensemble des États membres.

<sup>28</sup> Danemark, France, Allemagne, Irlande, Italie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Espagne, Suède.

### 5.3. Tendances de la consommation des ménages en moules (*Mytilus spp.*), principale espèce de bivalves dans les pays déclarants

**Tendance à long terme (de déc. 2022 à nov. 2025)** : tendance à la baisse du volume et légère tendance la hausse des prix.  
**Prix moyen annuel au détail (janv.-nov.)** : 7,64 EUR/kg (2023), 7,09 EUR/kg (2024), 8,28 EUR/kg (2025).

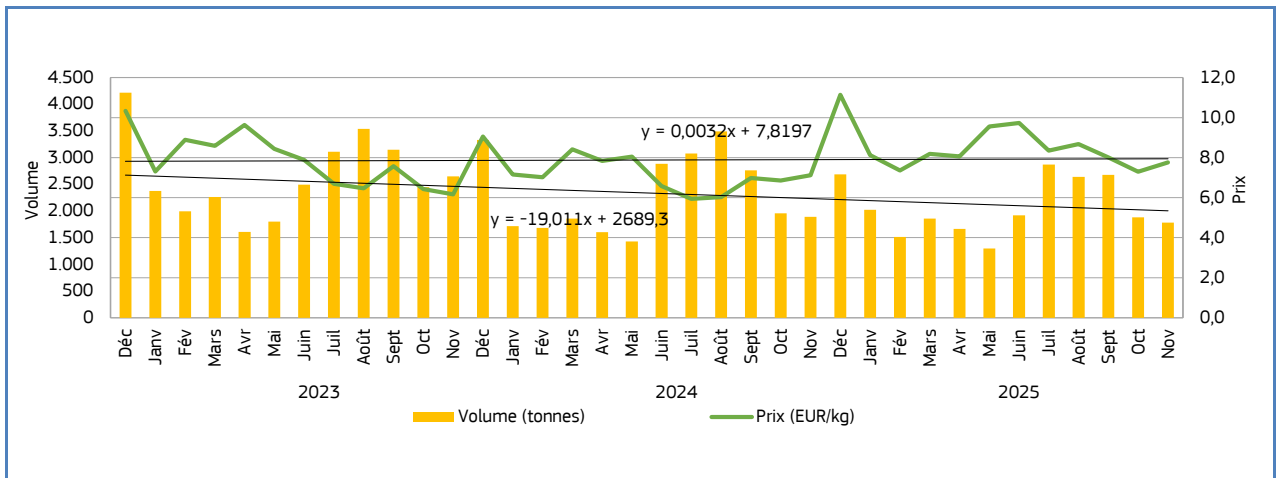
**Consommation annuelle (janv.-nov.)** : 27.427 tonnes (2023), 24.355 tonnes (2024), 22.135 tonnes (2025).

**Tendance à court terme (de déc. 2024 à nov. 2025)** : légère tendance à la baisse du prix et tendance à la hausse du volume.

**Prix moyen au détail (de déc. 2024 à nov. 2025)** : 8,52 EUR/kg.

**Consommation (de déc. 2024 à nov. 2025)** : 24.823 tonnes.

Graphique 42. **PRIX AU DÉTAIL ET VOLUME DE BIVALVES ACHETÉS PAR LES MÉNAGES DANS LES PAYS DÉCLARANTS, DÉC. 2022-NOV. 2025**



La consommation de moules (*Mytilus spp.*) dans les pays déclarants présente une fluctuation saisonnière. Un pic est observé entre juin et août, dû à une hausse de la consommation durant la période estivale, suivi d'un autre pic annuel en décembre. Les prix sont élevés entre décembre et janvier, puis diminuent entre juin et août. Entre décembre 2022 et novembre 2025, les volumes ont suivi une tendance à la baisse et les prix ont connu une légère évolution à la hausse.

## 6. ÉTUDE DE CAS : Les requins et les raies dans l'UE

Les requins sont généralement connus comme de grands prédateurs des mers et des océans. Ce sont pourtant des espèces très vulnérables, dont les populations sont en forte diminution. Certaines sont même menacées d'extinction. Leur cycle biologique se caractérise généralement par une croissance lente, une maturité tardive et un nombre limité de jeunes spécimens. Ils sont donc particulièrement vulnérables à la surpêche et leur reconstitution est lente lorsque les stocks sont amoindris.

De nos jours, plus de 50% des espèces de requin sont menacées ou quasi-menacées d'extinction. Les populations de requins pélagiques, qui vivent en haute mer, ont été réduites de plus de 70% en seulement cinquante ans<sup>29</sup>. Bien que les pêcheries de requins ne représentent qu'une part limitée de la production halieutique mondiale, elles enregistrent une croissance rapide depuis le milieu des années 1980. Cette évolution est due à une demande accrue de produits dérivés du requin

(en particulier les ailerons, mais également la chair, la peau, les cartilages, etc.), notamment sur les marchés asiatiques. L'amélioration des techniques de pêche, de transformation et de commercialisation et la diminution des autres stocks halieutiques ont également rendu la pêche au requin plus lucrative<sup>30</sup>.

L'UE joue un rôle moteur en matière de protection des requins sur la scène mondiale, en coopération avec les organisations internationales et les organisations régionales de gestion des pêches (ORGP). En 2009, l'Union européenne a adopté son propre plan d'action en faveur des requins, en s'appuyant sur le plan d'action international de la FAO. L'Union était également le premier signataire de la Convention sur la conservation des requins migrateurs. Par le biais de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), l'UE exerce un contrôle sur le commerce international des espèces menacées, notamment de requins et de raies (dont la liste a été ajoutée en 2022). Dans le cadre de la politique commune de la pêche, l'Union européenne se fonde sur des avis scientifiques pour protéger les espèces marines<sup>31</sup>. La réduction des populations de requins dans le monde est surtout due à la demande internationale en chair et en ailerons de requins.

Dans ce contexte, le rôle de l'UE est significatif, ayant représenté 17% des captures de requins et de raies au niveau mondial en 2023 (FAO). L'Espagne est le principal État membre en la matière, comptant pour 62% des prises communautaires de requins en 2023 (dont 83% de peau bleue). Sur le plan des échanges, les importations de requins et de raies (entiers, frais, réfrigérés et congelés) de l'Union ont suivi une évolution à la baisse, passant de 8.375 tonnes en 2021 à 6.242 tonnes en 2024. Ses exportations ont également reculé, passant de 10.722 tonnes en 2021 à 7.935 tonnes en 2024. Les premiers chiffres disponibles pour la période comprise entre janvier et novembre 2025 indiquent une poursuite de cette tendance à la baisse, aussi bien pour les importations que pour les exportations.

### 6.1. Caractéristiques écologiques, modification de l'environnement et gestion dans l'UE

De nombreuses espèces vivant dans les eaux communautaires, notamment en Méditerranée, sont exposées à un risque élevé d'extinction et leurs populations continuent de s'amoindrir. Parmi les raisons, mentionnons la surpêche, qui existe depuis de très nombreuses années, un cycle reproductif lent, la forte demande de produits à base de requin, une gestion des pêches insuffisante ou tardive et des pêches accessoires excessives. Certes, des mesures de conservation ont été mises en place, mais



Source : Vecteezy

<sup>29</sup> [https://d1jyxz9imt9yb.cloudfront.net/resource/1180/attachment/original/IFAW\\_Report\\_EU\\_role\\_in\\_global\\_shark\\_trade\\_FINAL\\_Feb\\_2022\\_HRes.pdf](https://d1jyxz9imt9yb.cloudfront.net/resource/1180/attachment/original/IFAW_Report_EU_role_in_global_shark_trade_FINAL_Feb_2022_HRes.pdf)

<sup>30</sup> <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/ALL/?uri=CELEX%3A52009DC0040>

<sup>31</sup> [https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/ocean/marine-biodiversity/sharks\\_en](https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/ocean/marine-biodiversity/sharks_en)

elles n'ont jamais été en mesure de ralentir le déclin de ces espèces<sup>32</sup>. En outre, le réchauffement des océans les empêche de plus en plus de trouver de la nourriture, car leurs proies ont tendance à migrer vers des eaux plus froides.

L'enlèvement des nageoires de requin est le facteur qui contribue le plus à la surpêche. Cette pratique consiste à capturer le requin, à en retirer les nageoires et à le rejeter dans l'eau, où il est condamné à une mort lente. Selon certaines estimations, 80% des requins tués intentionnellement l'ont été pour ce motif<sup>33</sup>. La valeur de ces nageoires est très élevée sur les marchés asiatiques, atteignant des prix très supérieurs à ceux de la chair.

L'UE régit les pêcheries de requin en s'appuyant sur un cadre général qui inclut des règles de conservation, des règlements en matière de pêche et des contrôles stricts du commerce. L'enlèvement des nageoires est une pratique totalement interdite. Tous les requins pêchés dans les eaux communautaires, ou par des navires de l'UE dans les eaux internationales, doivent être débarqués avec leurs nageoires naturellement attachées au corps<sup>34</sup>. Pour renforcer les contrôles, l'Union européenne a introduit, en janvier 2025, de nouveaux codes douaniers visant spécifiquement les requins. Ces codes assurent une traçabilité plus détaillée des produits et des espèces de requin. Cette mesure s'inscrit également dans l'adhésion de l'UE à l'initiative citoyenne européenne « Stop Finning – Stop the Trade » (Stop à la pêche aux ailerons – Stop au commerce), en renforçant la surveillance du commerce des produits et des ailerons de requin<sup>35</sup>.

Les activités de pêche du requin sont encadrées par la politique commune de la pêche (PCP), qui fixe des limites basées sur les avis scientifiques, maintient la règle de de zéro capture pour de nombreuses espèces menacées et encourage un système de gestion fondé sur les écosystèmes dans les eaux de l'UE<sup>36</sup>. Sur la scène internationale, l'Union européenne joue un rôle moteur pour promouvoir la protection des requins, en coopérant avec les organisations régionales de gestion des pêches (ORGP).

La *Shark Alliance*<sup>37</sup>, créée en Europe en 2006, a représenté un jalon important dans la défense des requins. Cette alliance était une coalition mondiale fondée par *The Pew Charitable Trusts*. Elle réunissait des organisations non gouvernementales luttant pour améliorer les politiques de conservation et la restauration des populations déclinantes de requin. Elles étaient environ au nombre de 85 en 2010, provenant de plus de 35 pays. Ses efforts ont contribué à l'adoption du plan d'action communautaire pour la conservation et la gestion des requins<sup>38</sup> en 2009, qui a renforcé notablement le contrôle réglementaire. Une deuxième étape importante a été franchie en 2013, lorsque le Parlement européen et le Conseil ont adopté un règlement<sup>39</sup> en vertu duquel tous les requins doivent être impérativement débarqués avec leurs nageoires naturellement attachées au corps. Cette mesure comblait les lacunes existantes et entérinait l'interdiction totale de l'enlèvement des nageoires. D'autres coalitions, dont *Shark Allies*<sup>40</sup>, ont repris le flambeau de la première alliance, qui était porteuse d'objectifs précis et limités dans le temps.

L'UE s'impose de plus en plus comme un acteur majeur dans la conservation des requins. Ces progrès constituent des étapes importantes en vue d'assurer un avenir durable à leurs populations<sup>41</sup>.

## 6.2. Captures communautaires de requins et de raies

Les captures mondiales de requins et de raies ont totalisé 580.000 tonnes en 2023, soit 2% de moins qu'en 2022 et 23% de moins qu'en 2014. En 2023, les principaux pays de capture étaient l'Indonésie (76.000 tonnes), l'Espagne (60.000 tonnes), le Mexique (56.000 tonnes), Taiwan (42.000 tonnes) et les États-Unis (30.000 tonnes).

Dans l'ensemble, les captures de l'UE ont reculé au cours des dix dernières années, passant de 125.386 tonnes en 2014 à 96.248 tonnes en 2023 (23%). Cette tendance à la baisse s'inscrit dans la réduction de plusieurs groupes d'espèces. Les prises communautaires ont augmenté de 5% entre 2023 et 2022.

Les requins peau bleue sont les plus ciblés, représentant 64% des captures de l'UE et 50% des prises mondiales de cette espèce en 2023. Le volume est passé de 78.218 tonnes en 2014 à 61.724 tonnes en 2023. Il a atteint son niveau le plus bas en 2020, avec 52.379 tonnes. Malgré quelques fluctuations interannuelles, la pêche de cette espèce tend à diminuer lentement.

<sup>32</sup> <https://www.wwf.org/?349770/Sharks-in-the-Mediterranean-sea-are-the-most-at-risk-in-the-world-says-WWF>

<sup>33</sup> <https://safeworldwide.org/shark-overfishing-why-the-oceans-bad-guys-need-protection/>

<sup>34</sup> [https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/commission-improves-shark-trade-monitoring-part-follow-european-citizens-initiative-2024-12-16\\_en](https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/commission-improves-shark-trade-monitoring-part-follow-european-citizens-initiative-2024-12-16_en)

<sup>35</sup> [https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=oj:JOC\\_2023\\_275\\_R](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=oj:JOC_2023_275_R)

<sup>36</sup> [https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/commission-improves-shark-trade-monitoring-part-follow-european-citizens-initiative-2024-12-16\\_en](https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/commission-improves-shark-trade-monitoring-part-follow-european-citizens-initiative-2024-12-16_en)

<sup>37</sup> <https://www.pew.org/en/projects/archived-projects/shark-alliance>

<sup>38</sup> EUR-Lex - 52009DC0040 - EN - EUR-Lex

<sup>39</sup> Regulation 605/2013 - EN - EUR-Lex

<sup>40</sup> <https://sharkallies.org/eu-action>

<sup>41</sup> <https://www.pew.org/en/projects/archived-projects/shark-alliance>

Parmi les espèces de raies, les captures de raie bouclée ont augmenté progressivement et de manière constante, passant de 4.295 tonnes en 2014 à 5.742 tonnes en 2023. Les prises de raie lisse ont également connu une hausse modérée au cours de la dernière décennie. Elles ont atteint un pic en 2019 avant de se stabiliser à des niveaux légèrement inférieurs.

En revanche, la pêche de plus petites espèces a fortement chuté. C'est le cas, entre autres, du requin bleu, dont les captures sont passées de 7.712 tonnes en 2014 à 2.272 tonnes en 2023, et de la petite roussette (de 6.252 tonnes en 2014 à 4.876 tonnes en 2023).

Les prises de l'aiguillat commun ont augmenté considérablement en 2023, après la réouverture de la pêche<sup>42</sup>.

Mentionnons également les groupes mixtes de raies et les espèces diverses, dont les captures ont fortement diminué au fil du temps. Dans la catégorie « Autres », le volume des captures a également chuté, passant de 19.542 tonnes en 2014 à 6.589 tonnes en 2023, ce qui reflète la réduction des débarquements d'espèces moins communes ou agrégées.

Dans l'ensemble, les données indiquent une augmentation des captures d'un nombre réduit d'espèces. En effet, la tendance est à la baisse pour une majorité d'entre elles, ce qui contribue à réduire sensiblement les prises totales de l'UE pendant la période analysée.

Tableau 40. **CAPTURES DE REQUINS ET DE RAIES DANS L'UE (tonnes)**

Espèce	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Peau bleue	78.218	64.405	68.766	64.987	59.523	59.196	52.379	53.796	57.396	61.724
Raie bouclée	4.295	4.357	4.369	4.769	5.067	5.555	5.032	5.174	5.438	5.742
Petite roussette	6.252	6.007	6.370	6.079	5.775	5.869	5.477	5.537	5.245	4.876
Pocheteaux et raies raja nca <sup>43</sup>			71	88	169	5.067	5.371	5.030	4.548	3.873
Émissoles nca	3.659	3.628	3.602	3.578	4.036	3.128	3.096	3.698	3.477	3.753
Raie lisse	1.949	1.968	1.766	1.831	2.122	2.773	2.863	2.576	2.841	2.419
Petite roussette	7.712	5.091	5.763	6.540	4.930	5.242	4.946	3.532	2.737	2.272
Raie fleurie	3.020	3.092	2.728	2.591	2.797	2.761	2.342	2.420	2.213	2.059
Aiguillat commun	109	310	210	144	86	211	181	163	146	1.643
Grande roussette	631	832	1.091	978	1.141	1.331	1.174	1.284	1.284	1.299
Autres	19.542	20.205	16.331	16.402	13.301	9.332	7.172	7.164	6.707	6.589
<b>Captures totales</b>	<b>125.386</b>	<b>109.894</b>	<b>111.068</b>	<b>107.988</b>	<b>98.946</b>	<b>100.466</b>	<b>90.034</b>	<b>90.373</b>	<b>92.033</b>	<b>96.248</b>

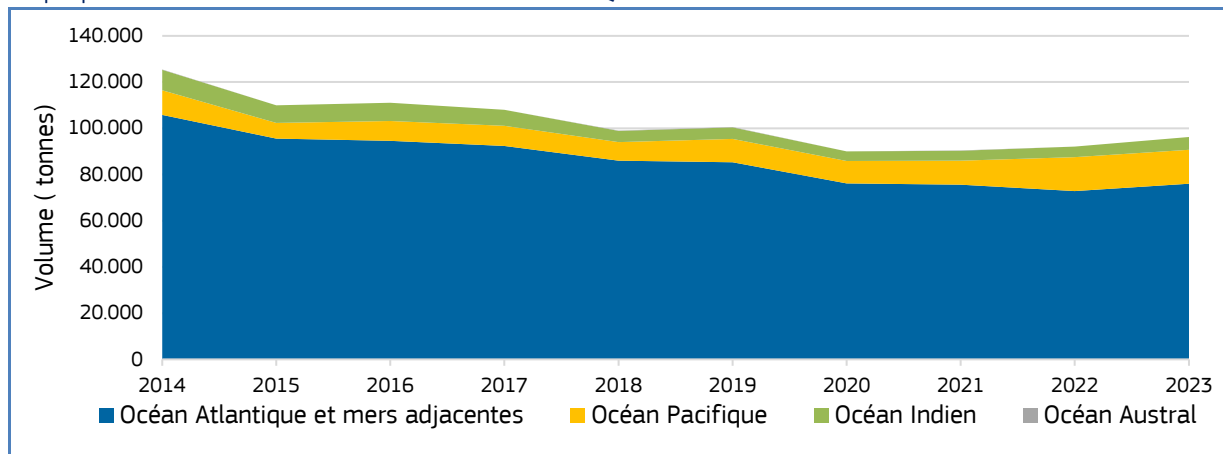
Source : FAO.

Les captures communautaires de requins et de raies les plus élevées se déroulent dans l'océan Atlantique, où elles connaissent toutefois une évolution à la baisse, entre un pic de 105.838 tonnes en 2014 et un niveau plancher de 72.848 tonnes en 2022, suivi d'une légère reprise en 2023 (76.060 tonnes). Dans l'ensemble, les prises ont chuté de 28% dans l'Atlantique depuis 2014. De plus en plus de prises sont réalisées dans l'océan Pacifique (+38% de 2014 à 2023), probablement sous l'effet de l'évolution des cycles de migration, des activités de pêche et de la disponibilité des espèces pélagiques océaniques. En outre, une chute de 37% des captures a été enregistrée dans l'océan Indien pendant la période 2014-2023. Dans l'océan Austral, enfin, la pêche est plus rare et irrégulière. Les volumes varient considérablement d'une année sur l'autre. Dans l'ensemble, les captures ont chuté de 71% entre 2014 et 2023. Elles n'étaient que de 28 tonnes en 2023.

<sup>42</sup> <https://www.gov.scot/publications/european-union-and-the-united-kingdom-fisheries-consultations-written-record-2025/pages/spurdog/>

<sup>43</sup> Non classés ailleurs.

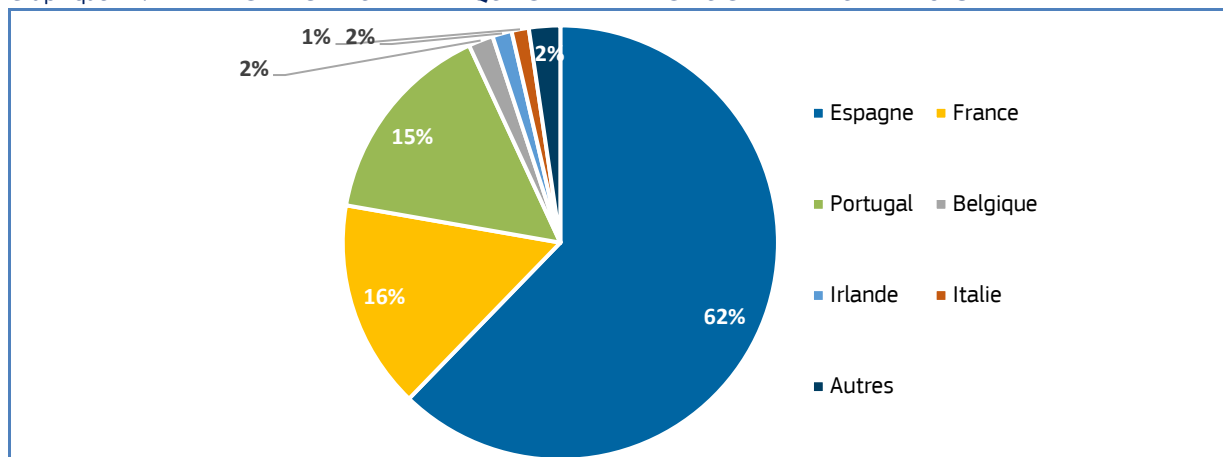
Graphique 43. **CAPTURES COMMUNAUTAIRES DE REQUINS ET DE RAIES SUIVANT LES OCÉANS**



Source : FAO.

Trois États membres de l'UE couvrent la quasi-totalité des captures de requins et de raies. Il s'agit d'abord de l'Espagne, qui a représenté 62% de l'ensemble des prises déclarées en 2023. Elle devance la France (16%) et le Portugal (15%). Les captures des autres pays sont marginales. Les données de 2023 indiquent que la pêche des requins et des raies est concentrée dans quelques États membres du sud de l'Europe, dont l'Espagne, qui joue un rôle prépondérant.

Graphique 44. **PAYS DE CAPTURE DE REQUINS ET DE RAIES AU SEIN DE L'UE EN 2023**



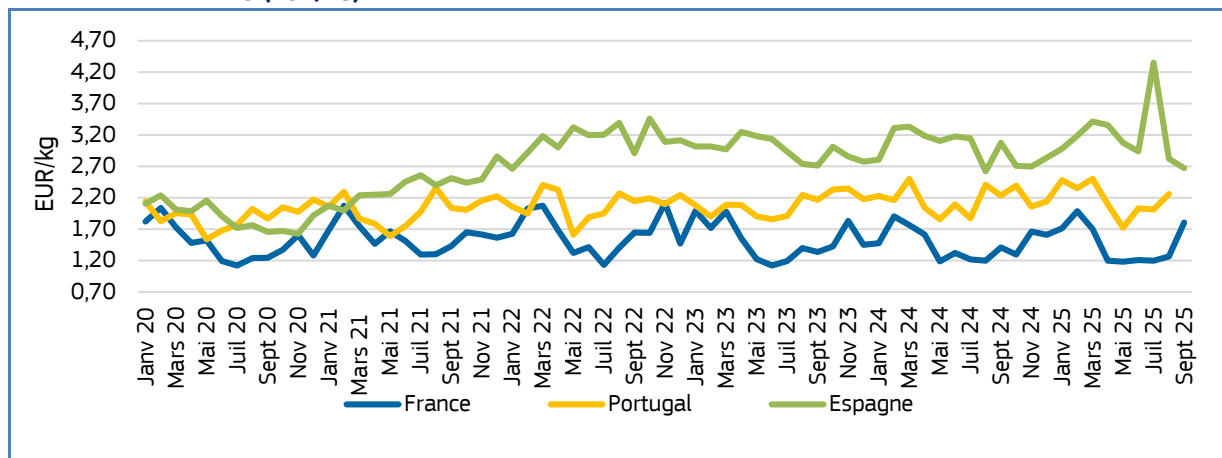
Source : FAO.

L'Espagne présente les prix de première vente les plus élevés de ces trois pays. Ils ont connu une forte hausse au fil du temps, affichant régulièrement plus de 3,00 EUR/kg depuis 2023. Un pic de 4,35 EUR/kg a été atteint en juillet 2025. Cela traduit une forte demande ou une valeur plus élevée des espèces de requin et de raie débarquées par la flotte espagnole. La plupart des captures espagnoles se composent de requins peau bleue, dont le prix avoisine les 3 EUR/kg (voire un peu moins), tandis que la petite roussette et les raies atteignent des prix plus élevés, bien que leur volume soit plus limité.

Au Portugal, les prix restent relativement stables, entre 1,70 et 2,40 EUR/kg. Malgré quelques pics occasionnels (plus de 2,50 EUR/kg), ils suivent une tendance régulière et modérée, qui dénote un marché moins dynamique que celui de son voisin. Les espèces pêchées sont principalement la raie bouclée, la raie lisse et la raie mêlée, dont les prix oscillent entre 2,5 et 3 EUR/kg. Mentionnons également la grande roussette, qui affiche un prix inférieur (environ 0,9 EUR/kg).

La France présente toujours les prix les plus bas, compris entre 1,10 et 1,80 EUR/kg. Une hausse très limitée a été observée sur le long terme. Ils dépassent rarement le seuil de 2,00 EUR/kg. Cela est dû à des espèces de plus faible valeur ou à une demande plus faible du marché. Les captures françaises d'émissoles et de petites roussettes représentent environ 40% du volume. Leur prix est inférieur à 1 EUR/kg. La raie bouclée, la raie fleurie et la raie lisse comptent pour près de 35% du total. Leur prix unitaire s'élève à un peu plus de 2 EUR/kg.

Graphique 45. **PRIX MOYENS DE PREMIÈRE VENTE DANS LES PRINCIPAUX PAYS DE CAPTURE DE REQUINS ET DE RAIES (EUR/KG)**



Source : EUMOFA.

### 6.3. Importations de l'UE

Les importations communautaires de requins et de raies ont fluctué et suivi une tendance à la baisse entre 2021 et 2025. De même, leur valeur a varié suivant le type de produit importé, le prix des raies et pocheteaux congelés étant plus élevé que celui de produits similaires de requin peau bleue. Alors que le volume total a diminué durant cette période, la valeur par unité a augmenté pour plusieurs produits importants, ce qui semble indiquer une évolution de la demande du marché, un changement de qualité ou une modification des conditions d'approvisionnement.

En 2024, les principaux pays d'importation ont été les États-Unis (1.017 tonnes), le Japon (990 tonnes), le Royaume-Uni (974 tonnes), l'Équateur (856 tonnes) et l'Afrique du Sud (526 tonnes). Ces cinq pays ont représenté 70% du volume et 69% de la valeur des importations.

Au total, les volumes sont passés de 8.375 tonnes en 2021 à 6.242 tonnes en 2024, alors que leur valeur augmentait pendant cette période (passant de 16,2 à 18,1 millions d'euros). Les chiffres portant sur la période janvier-novembre 2025 montrent une tendance à la baisse en volume et en valeur.

Les raies et pocheteaux (*Rajidae*) congelés demeurent une catégorie stable et ne présentent aucune croissance à long terme. Leur volume varie de 1.200 à 1.800 tonnes. Les importations ont suivi une évolution à la baisse entre janvier et novembre 2025.

Celles de peau bleue congelé ont connu un pic de plus de 5.000 tonnes en 2022, avant de reculer progressivement (2.300 tonnes en 2024), jusqu'à la période comprise entre janvier et novembre 2025.

Les importations de raies et pocheteaux frais ou réfrigérés ont également suivi une tendance constante à la baisse, aussi bien en volume qu'en valeur.

Celles de grande castagnole congelée se sont nettement accrues de 2021 à 2023, avant de fléchir en 2024 et de chuter brusquement entre janvier et novembre 2025. Une évolution similaire a été observée pour la grande castagnole fraîche ou réfrigérée : après avoir progressé jusqu'en 2023, les années suivantes ont été marquées par une réduction considérable.

Les filets congelés de raies et pocheteaux sont les seuls produits dont les importations ont fortement augmenté au cours des dernières années. Malgré de faibles volumes lors des années précédentes, ces importations ont connu une hausse sensible en 2024, qui s'est prolongée en 2025. Fin novembre 2025, elles s'élevaient à 355 tonnes pour une valeur grim pant jusqu'à 1,82 million d'euros.

Dans l'ensemble, les importations de l'UE régressent en raison d'une nette réduction des échanges commerciaux de peau bleue et de produits frais ou réfrigérés des genres *Rajidae* et *Brama*. Seul l'accroissement récent des importations de filets congelés de raies et pocheteaux réussit à ralentir quelque peu cette tendance à la baisse.

Tableau 41. **IMPORTATIONS COMMUNAUTAIRES DE DE REQUINS ET DE RAIES (tonnes, 1.000 euros)**

Produit	2021		2022		2023		2024		Janv-nov 24		Janv-nov 25	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Filets congelés de raies et pocheteaux <i>Rajidae</i> <sup>44</sup>	1.523	5.159	1.536	5.949	1.216	4.566	1.823	8.153	1.743	7.835	1.304	5.485
Peau bleue congelé <i>Prionace glauca</i> <sup>45</sup>	3.967	4.093	5.033	7.793	4.725	7.421	2.300	3.624	2.180	3.389	1.816	3.076
Raies et pocheteaux frais ou réfrigérés <i>Rajidae</i> <sup>46</sup>	1.175	3.318	896	2.878	792	2.943	697	2.699	657	2.563	657	2.620
Grande castagnole congelée <i>Brama spp.</i> <sup>47</sup>	146	283	482	1.096	605	1.473	621	1.326	599	1.267	246	609
Grande castagnole fraîche ou réfrigérée <i>Brama spp.</i> <sup>48</sup>	310	586	324	910	508	1.525	281	875	263	807	183	726
Filets congelés de raies et pocheteaux <i>Rajidae</i> <sup>49</sup>	76	432	86	644	40	266	148	776	111	628	355	1.825
Autres	1.179	2.367	893	2.306	921	2.488	373	660	360	635	93	347
<b>Total</b>	<b>8.375</b>	<b>16.237</b>	<b>9.250</b>	<b>21.576</b>	<b>8.807</b>	<b>20.682</b>	<b>6.242</b>	<b>18.112</b>	<b>5.913</b>	<b>17.124</b>	<b>4.654</b>	<b>14.689</b>

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-Comext.

## 6.4. Exportations de l'UE

Les exportations de l'UE ont totalisé 7.935 tonnes et 12,73 millions d'euros en 2024, soit une baisse de 10% en volume et de 14% en valeur par rapport à l'année précédente. Pendant la période janvier-novembre 2025, le volume a diminué de 3% et la valeur est restée stable par rapport à la même période en 2024.

Le peau bleue congelé est de loin le principal produit exporté : +6.530 tonnes en 2024, soit 10% de plus que l'année précédente. Il a représenté 82% du volume et 72% de la valeur des exportations en 2024. Toutefois, les données relatives à la période janvier-novembre 2025 indiquent un volume en baisse pour ce segment.

Les exportations de filets frais de roussette et d'autres squales ont fortement augmenté en 2024, pour atteindre 169 tonnes (17 tonnes de plus qu'en 2023). Et elles se sont accrues davantage entre janvier et novembre 2025.

L'Espagne est le principal État membre exportateur, comptant pour 64% du volume et 59% de la valeur en 2024. Plus de 90% de ses exportations consistent en du peau bleu congelé.

Le Portugal est le deuxième pays exportateur (30% du volume et 28% de la valeur en 2024). Ses exportations ont porté sur du peau bleu congelé (76%) et des filets congelés de peau bleu (19%).

La Croatie occupe le troisième rang. Elle exporte uniquement des filets frais de roussette, qui constituent 2% du volume et 10% de la valeur.

<sup>44</sup> 03038200

<sup>45</sup> 03038140

<sup>46</sup> 03028200

<sup>47</sup> 03038960

<sup>48</sup> 03028940

<sup>49</sup> 03048890

Tableau 42. EXPORTATIONS COMMUNAUTAIRES DE DE REQUINS ET DE RAIES (tonnes, 1000 euros)

Produit	2021		2022		2023		2024		Janv-nov 24		Janv-nov 25	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Peau bleue congelé <i>Prionace glauca</i> <sup>50</sup>	9.333	9.594	6.121	10.407	5.954	9.754	6.530	9.137	5.819	8.212	5.528	7.329
Filets frais ou réfrigérés de roussette et d'autres squales <sup>51</sup>	9	21	13	32	17	51	169	1.295	153	1.166	199	1.487
Filets congelés de raies et pocheteaux <i>Rajidae</i> <sup>52</sup>	223	634	419	1.349	428	1.377	317	1.168	188	627	311	1.184
Filets congelés de peau bleue <i>Prionace glauca</i> <sup>53</sup>	252	201	219	261	162	198	469	431	302	284	401	392
Grande castagnole congelée <i>Brama spp.</i> <sup>54</sup>	349	499	3	6	49	93	76	147	46	108	82	162
Aiguillat commun frais ou réfrigéré <sup>55</sup>	5	8	9	15	29	35	57	60	56	60	75	154
Autres	550	1.018	1.004	2.700	2.189	3.296	317	492	276	443	52	182
<b>Total</b>	<b>10.722</b>	<b>11.975</b>	<b>7.786</b>	<b>14.771</b>	<b>8.827</b>	<b>14.804</b>	<b>7.935</b>	<b>12.732</b>	<b>6.840</b>	<b>10.899</b>	<b>6.647</b>	<b>10.891</b>

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-Comext.

Les principales destinations des exportations de l'Union européenne sont le Maroc et le Brésil : en 2024, le premier a importé 3.433 tonnes (43,3% du volume total) et le second 3.398 tonnes (42,8%). Ensemble, ces deux marchés ont représenté plus de 86% de l'ensemble du tonnage exporté. En termes de valeur, le Brésil occupe le premier rang, avec 5,118 millions d'euros (40% de la valeur totale), devant le Maroc, avec 4,139 millions d'euros (32,5%). Ces deux pays ont compté pour près de 73% de la valeur totale des exportations.

Bien que modestes en termes de volume, la Suisse et la Corée du Sud importent des produits de haute valeur grâce à des prix unitaires élevés. Ainsi la Suisse n'a absorbé que 178 tonnes (2,2% du volume total), qui ont toutefois généré 1,356 million d'euros (10,7% de la valeur totale). Cela s'est traduit par un prix unitaire estimé d'environ 7,61 EUR/kg. De même, la Corée du Sud a importé 303 tonnes (3,8% du volume) d'une valeur de 1,096 million d'euros (8,6% de la valeur), pour un prix correspondant à environ 3,61 EUR/kg. 180 tonnes (2,3% du total) ont été exportées vers le Royaume-Uni. Leur valeur a atteint 0,173 million d'euros, pour une valeur unitaire tournant autour de 0,96 EUR/kg. Les exportations à destination du Royaume-Uni sont composées d'aiguillat commun frais ou réfrigéré, dont la valeur unitaire est inférieure à celle d'autres espèces. Les autres produits classés dans la catégorie « Autres » ont atteint 443 tonnes (5,6% du volume total) et 0,85 million d'euros (6,7% de la valeur totale).

En prenant une vue d'ensemble des exportations en 2024, il s'avère que le Maroc et le Brésil dominent les échanges de requins et de raies, aussi bien en termes de volume que de valeur. Il convient de noter également que certains petits marchés ont atteint des prix à la tonne plus élevés.

<sup>50</sup> 03038140

<sup>51</sup> 03044790

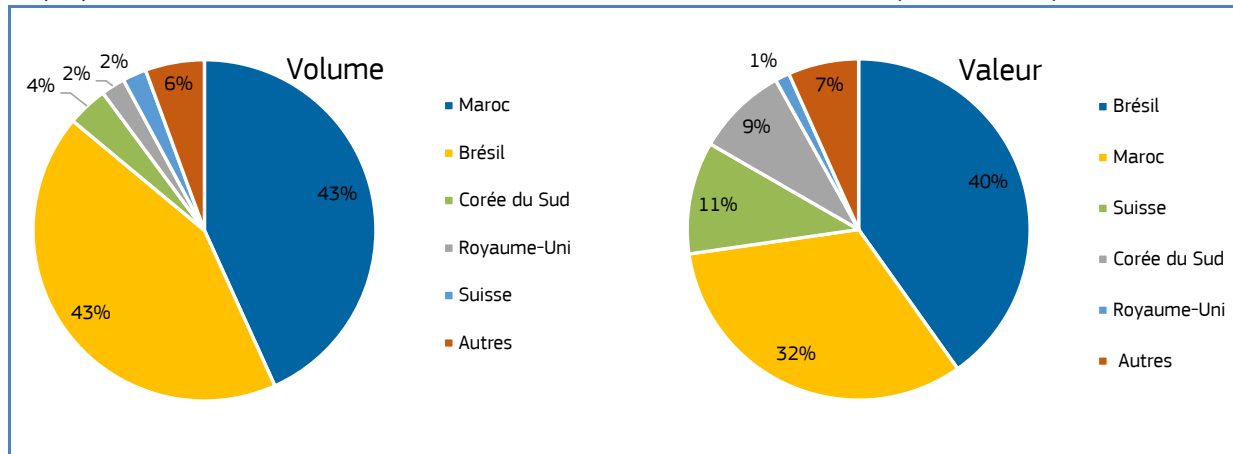
<sup>52</sup> 03038200

<sup>53</sup> 03048818

<sup>54</sup> 03038960

<sup>55</sup> 03048811

Graphique 46. EXPORTATIONS COMMUNAUTAIRES DE DE REQUINS ET DE RAIES, PAR MARCHÉ, EN 2024



Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-Comext.

## 6.5. Perspectives du marché

Au sein de l'UE, les tendances pour l'avenir des requins s'orientent vers des normes de protection plus exigeantes, des contrôles plus stricts du commerce et une gestion des pêches de plus en plus axée sur des mesures de précaution. Plusieurs initiatives politiques menées récemment au niveau européen vont effectivement dans le sens d'une politique de conservation plus rigoureuse et d'une surveillance plus étroite au cours des prochaines années. La Commission européenne a affirmé que de nombreuses populations de requins se trouvent dans un état critique et que plus d'un tiers des espèces sont menacées d'extinction. Cette prise de conscience conduit à adopter de plus en plus de mesures de protection<sup>56</sup>.

Parmi les actions porteuses d'espoir pour l'avenir, il convient de mentionner la réponse de l'Union européenne à l'initiative citoyenne « Stop Finning - Stop the Trade » (« Stop à la pêche aux ailerons - Stop au commerce »), qui a débouché sur une vaste consultation en 2024 et a confirmé le large soutien du public à un renforcement des mesures de préservation des requins. En outre, début janvier 2025, l'UE a introduit 13 nouveaux codes douaniers visant à renforcer la surveillance du commerce des requins et de leurs nageoires, y compris d'espèces telles que le peau bleue et la petite roussette. Ces codes assurent une traçabilité plus détaillée des importations et exportations, dont les données sont rendues publiques via Eurostat. Enfin, la Commission a achevé le premier volet d'une analyse d'impact sur l'interdiction des échanges de nageoires détachées<sup>57</sup>.

<sup>56</sup> [https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=oj:JOC\\_2023\\_275\\_R](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=oj:JOC_2023_275_R)

<sup>57</sup> [https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/commission-improves-shark-trade-monitoring-part-follow-european-citizens-initiative-2024-12-16\\_en](https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/commission-improves-shark-trade-monitoring-part-follow-european-citizens-initiative-2024-12-16_en)

## 7. ÉTUDE DE CAS : La morue au Portugal

Bien que la morue soit l'un des produits alimentaires les plus appréciés du pays, le Portugal n'en pêche pas suffisamment pour son propre marché et doit donc s'appuyer sur des importations de morue congelée et de produits salés semi-transformés, notamment en provenance de Norvège. Le marché est dominé par la morue séchée et salée, vendue principalement en grande distribution. Ces dernières années, il s'avère que la hausse des prix sur le marché européen de la morue a impacté davantage la filière des produits congelés que celle de la morue séchée et salée, où la demande semble avoir bien résisté à l'inflation. Sur le plus long terme, cependant, la consommation par habitant a diminué depuis 2016. Malgré une très forte dépendance à l'égard des importations, le Portugal arrive quand même à réexporter quelques volumes de morue séchée et salée, notamment vers le Brésil, la France et l'Espagne.

### 7.1. Contexte historique et production

La morue de l'Atlantique (*Gadus morhua*) appartient à la famille des Gadidés (*Gadidae*). On la trouve sur le plateau continental et dans les eaux côtières de l'Atlantique Nord. Cette espèce benthopélagique vit dans des profondeurs de moins de 200 m. Quatorze stocks différents peuplent les eaux de l'Atlantique Nord-Est, le plus grand étant celui de l'océan Arctique, le long des côtes de la Norvège. La mer Baltique abrite deux stocks : le stock de cabillaud de la Baltique orientale et celui de la Baltique occidentale. Le premier stock est plus abondant que le second.<sup>58</sup>



La morue de l'Atlantique pèse en moyenne de 5 à 12 kg. Elle peut vivre jusqu'à 25 ans et se reproduit pour la première fois à l'âge de cinq ou six ans. La saison de frai annuelle s'étend sur un ou deux mois. Sa chair maigre et juteuse présente une texture à la fois dense et très friable<sup>59</sup>. La morue de l'Atlantique est pêchée à l'aide de chaluts de fond, de palangriers et de lignes à main, habituellement dans le cadre de pêches démersales mixtes avec des prises accessoires de poissons plats et d'autres espèces de poissons de fond<sup>60</sup>.

Le marché portugais de la morue (*bacalhau*) possède des racines historiques profondes. Il se distingue de nos jours par une consommation intérieure élevée et une dépendance presque totale vis-à-vis des importations de poisson cru, transformé ensuite et vendu localement. Au 14<sup>e</sup> siècle, le Portugal commença à échanger du sel contre de la morue séchée venant d'Angleterre. Celle-ci devint alors un produit de longue conservation associé au commerce à longue distance plutôt qu'aux pêcheries locales. À partir du 16<sup>e</sup> siècle, la flotte portugaise se lança dans la pêche à la morue au large de Terre-Neuve et dans l'Atlantique Nord, mais elle fut dépassée au fil du temps par les navires anglais et français. Depuis lors, le Portugal devint de plus en plus tributaire des importations. Ce n'est qu'au 19<sup>e</sup> siècle que la consommation prit une grande dimension populaire, lorsque la morue séchée devint un produit bon marché et facile à transporter dans le pays. Dans les années 1920, les pêcheries et l'industrie de transformation de ce poisson connurent un nouvel essor au Portugal. Plébiscitée par la « campanha do Bacalhau » lancée en 1934, pendant la dictature de l'*Estado Novo*, la morue s'imposa comme un aliment incontournable. L'État contrôlait alors la flotte, les prix et l'ensemble du secteur. Dans les années 1950, la production intérieure représentait plus de 80% de la consommation nationale<sup>61</sup>, augurant les « années dorées » de la flotte de pêche à la morue, qui se prolongea jusqu'aux années 1960, lorsque le Portugal devint un producteur majeur de morue séchée et salée<sup>62</sup>. Les années 1970 furent marquées par une chute importante des captures de morue de l'Atlantique, parallèlement à la forte réduction de ses stocks.

<sup>58</sup> [http://ec.europa.eu/fisheries/marine\\_species/wild\\_species/cod/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/fisheries/marine_species/wild_species/cod/index_en.htm)

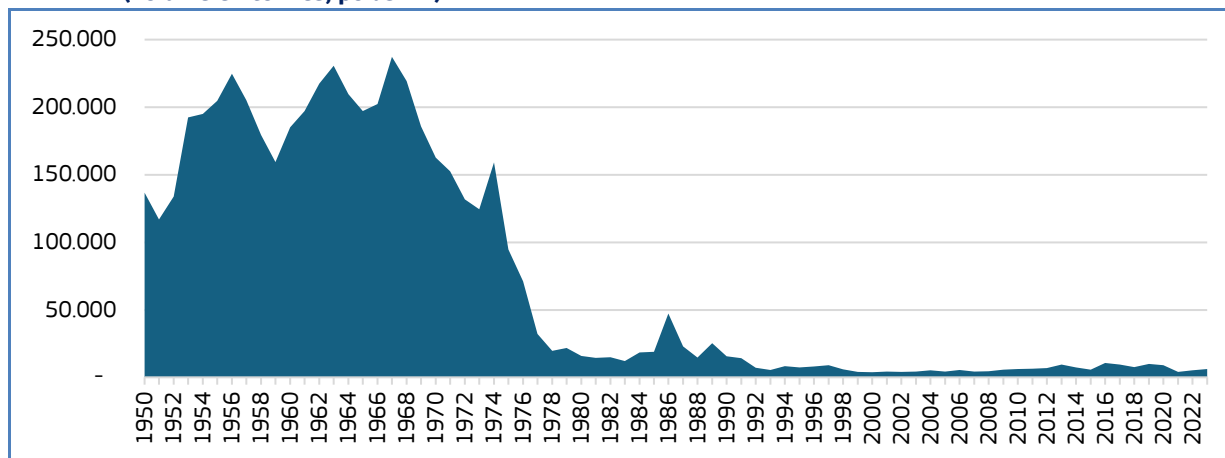
<sup>59</sup> <http://thisfish.info/fishery/species/atlantic-cod/>

<sup>60</sup> [https://fish-commercial-names.ec.europa.eu/fish-names/species/gadus-morhua\\_fr](https://fish-commercial-names.ec.europa.eu/fish-names/species/gadus-morhua_fr)

<sup>61</sup> <https://www.visitlisboa.com/en/lisbon-stories/13-the-codfish-route>

<sup>62</sup> <https://portugaliamarketplace.com/collections/salted-codfish>

Graphique 47. **SÉRIE CHRONOLOGIQUE DES CAPTURES PORTUGAISES DE MORUE DE L'ATLANTIQUE (volume en tonnes, poids vif)**



Source : FAO.

En 2023, l'UE a pêché 40.400 tonnes de morue de l'Atlantique, soit une baisse de 0,5% par rapport à 2022. Sur une échelle de dix ans, toutefois, la chute est très sévère : -63%. Cette forte réduction est commune à l'ensemble des pays de pêche, à l'exception de la Lettonie, dont les prises ont augmenté pendant cette période de dix ans. En 2023, au sein de l'UE, l'Allemagne occupait le premier rang en termes de prises de morue de l'Atlantique, devant l'Espagne, le Portugal, le Danemark et la France. Tous ont connu une diminution significative entre 2014 et 2023. Le Portugal n'a compté que pour 15% de la production de l'UE en 2023, avec 6.156 tonnes. Ce recul généralisé s'explique principalement par une forte régression des stocks de morue de l'Atlantique en Europe, notamment en mer Baltique<sup>63</sup>. Le recul sensible enregistré au cours de la dernière décennie n'est pas la conséquence d'un fait isolé, mais résulte plutôt d'une conjonction de facteurs : une surpêche historique, des changements environnementaux dus au climat, l'altération des réseaux alimentaires et l'érosion de la résilience biologique des stocks<sup>64</sup>.

Tableau 43. **CAPTURES DE MORUE DE L'ATLANTIQUE DANS L'UE, PAR ÉTAT MEMBRE (poids vif, tonnes)**

Pays	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Allemagne	15.221	15.573	13.961	9.486	14.721	13.362	11.507	9.187	9.900	9.085
Espagne	18.697	20.824	15.863	15.448	13.972	16.392	12.089	11.294	12.806	8.709
<b>Portugal</b>	<b>7.439</b>	<b>5.796</b>	<b>10.637</b>	<b>9.463</b>	<b>7.556</b>	<b>9.945</b>	<b>9.094</b>	<b>4.094</b>	<b>5.270</b>	<b>6.156</b>
Danemark	22.260	26.084	23.242	18.434	15.373	12.414	6.996	4.448	3.654	5.440
France	12.250	12.631	10.587	11.544	7.979	7.528	6.659	4.710	4.995	4.601
Lettonie	2.038	2.998	2.717	3.645	2.305	288	1.299	708	649	2.303
Estonie	1.073	1.160	524	2.545	2.021	2.148	1.273	1.005	783	819
Suède	6.926	8.056	7.425	6.199	3.753	2.304	954	877	747	799
Autres	24.017	25.093	21.900	14.815	14.430	10.554	4.240	5.141	1.787	2.465
<b>Total</b>	<b>109.921</b>	<b>118.215</b>	<b>106.856</b>	<b>91.579</b>	<b>82.110</b>	<b>74.936</b>	<b>54.111</b>	<b>41.465</b>	<b>40.591</b>	<b>40.377</b>

Source : FAO.

## 7.2. Échanges et transformation

Le marché portugais de la morue est hautement spécialisé, dépendant des importations et fondé sur un long héritage culturel. De même, il se caractérise par une très forte demande, relativement inélastique, axée sur les produits séchés et salés (*bacalhau*). Ce marché s'appuie largement sur des importations de morue congelée et de produits salés semi-transformés, notamment en provenance de Norvège.

<sup>63</sup> CIEM, « Le cabillaud (*Gadus morhua*) dans les sous-divisions 24–32, stock de la Baltique orientale (mer Baltique orientale) ». Substitution de l'avis émis en mai 2024, « Le cabillaud (*Gadus morhua*) dans les sous-divisions 22–24, stock de la Baltique occidentale (mer Baltique occidentale) ». Avis du CIEM 2025

<sup>64</sup> <https://academic.oup.com/icesjms/article/82/7/fsaf117/8196468?login=false>

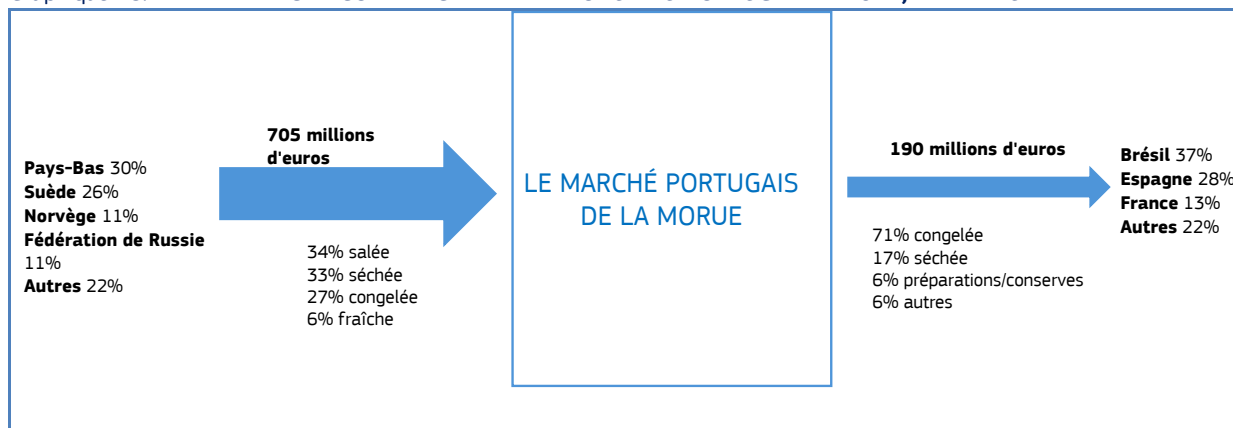
En 2024, ces importations se sont élevées à 88.203 tonnes pour une valeur de 705 millions d'euros. Ce volume est stable par rapport à 2020 (-4%), mais la valeur s'est accrue de 40% pendant cette période, à la suite de prix en hausse au niveau mondial.

Les produits congelés ont compté pour 44% du volume et 27% de la valeur de ces importations. La morue séchée (37%) et salée (32%) a constitué la plupart des volumes importés. Les produits frais n'ont représenté que 6% du volume et de la valeur. Durant la période 2020-2024, les importations de cabillaud salé ont sensiblement augmenté en volume (+40%), contrairement aux produits congelés (-13%) et séchés (-18%). Cela contribue également à expliquer la hausse généralisée de la valeur des importations de morue au cours de cette période.

La majorité des volumes provient des Pays-Bas (28%), de Suède (20%), de la Fédération de Russie (14%), de Norvège (9%) et du Danemark (9%). Toutefois, il convient de tenir compte du fait que les Pays-Bas et la Suède sont les points d'entrée dans l'UE des produits norvégiens (ainsi qu'islandais et féroïens, bien que dans une moindre mesure).

En 2024, les exportations portugaises ont atteint 23.440 tonnes pour une valeur de 190 millions d'euros. Elles ont porté principalement sur des produits congelés (en volume et en valeur). La plupart sont destinées aux marchés brésilien, espagnol et français. Cela peut avoir un lien avec les grandes diasporas portugaises implantées dans ces pays.

Graphique 48. **LE MARCHÉ COMMERCIAL DE LA MORUE AU PORTUGAL EN 2024, EN VALEUR**

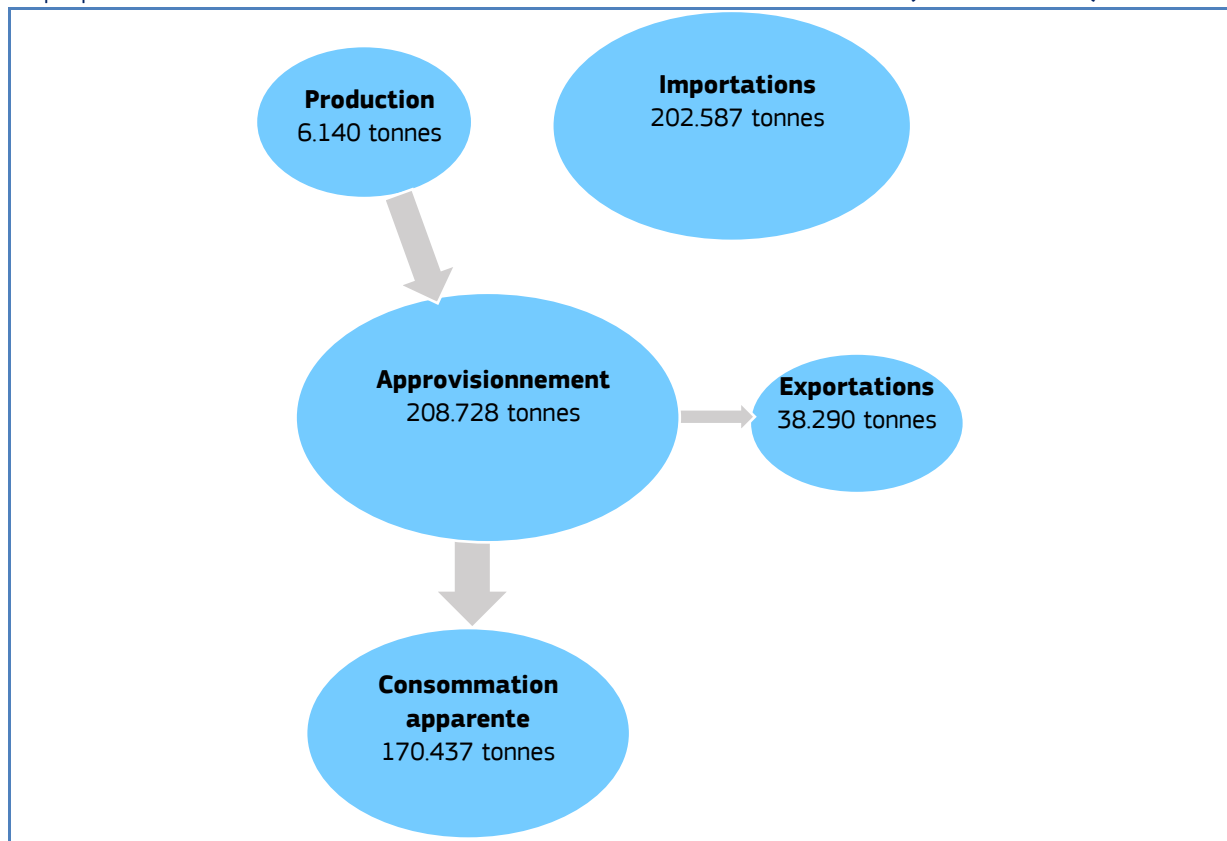


Source : élaboration d'EUMOFA à partir de données d'EUROSTAT-COMEXT.

### 7.3. Consommation

Au Portugal, la consommation apparente de morue a été estimée à 170.437 tonnes EPV en 2023 (+34% par rapport à 2020), équivalant à 16,2 kg EPV par habitant. L'approvisionnement, de l'ordre de 208.728 tonnes EPV, est davantage issu des importations (97% du volume) que des captures intérieures (3%). Les exportations ont représenté 19% de l'approvisionnement global. La part de la consommation apparente s'est élevée à 81% durant cette même année.

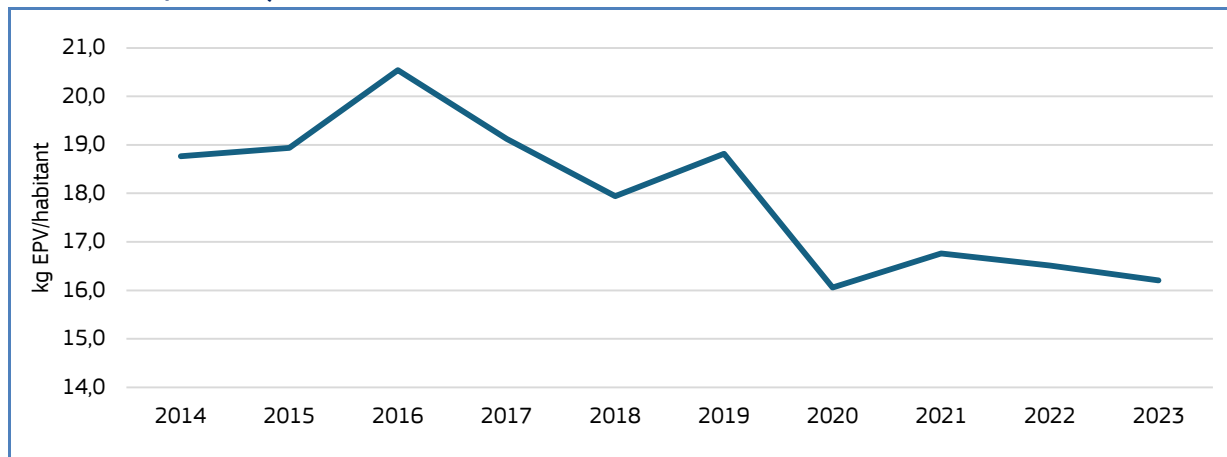
Graphique 49. **CONSOMMATION APPARENTE DE MORUE AU PORTUGAL EN 2023 (EN TONNES EPV)**



Source : élaboration d'EUMOFA à partir de données d'EUROSTAT et d'EUROSTAT-COMEXT.

La consommation apparente par habitant a chuté récemment en raison d'importations en baisse et d'un approvisionnement moindre du marché mondial. Après avoir atteint un pic de 20,5 kg EPV, cette consommation apparente n'a cessé de diminuer.

Graphique 50. **ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION APPARENTE DE MORUE AU PORTUGAL (en kg EPV/habitant)**

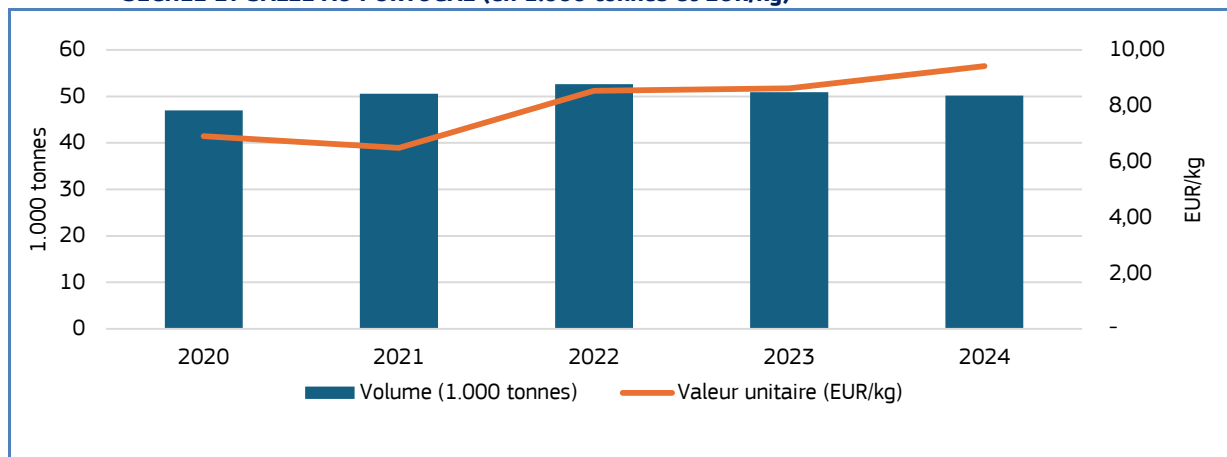


Source : élaboration d'EUMOFA à partir de données d'EUROSTAT et d'EUROSTAT-COMEXT.

Au-delà de cette tendance à la baisse observée sur le long terme, la consommation nationale a offert une bonne résistance à la hausse des prix des dernières années, notamment en ce qui concerne la morue séchée et salée. La demande est assez inélastique par rapport au prix, ce qui se traduit par une faible altération des volumes, quel que soit le prix, et confirme l'importance de la morue en tant que produit de base plutôt qu'un bien de luxe.

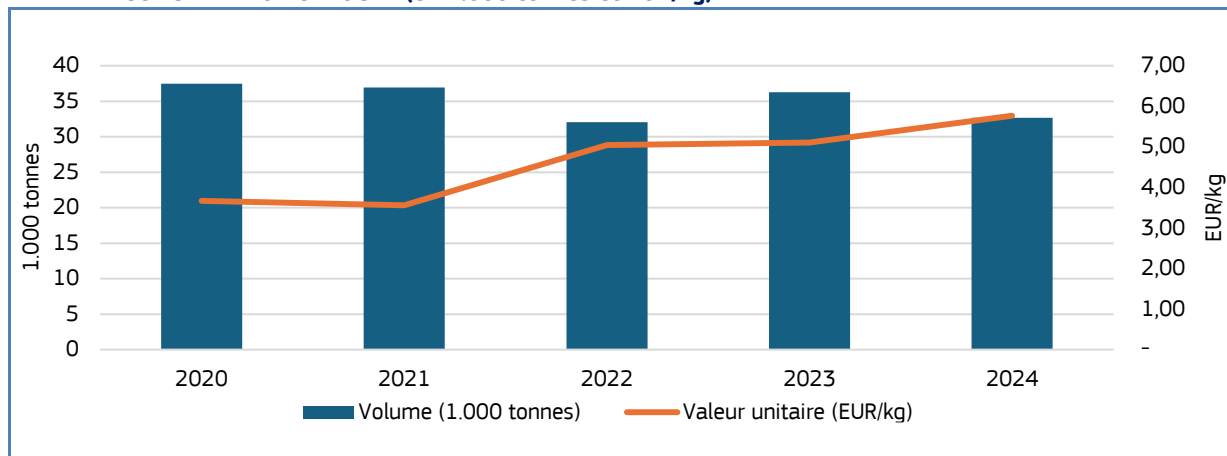
Entre 2021 et 2024, le prix des importations de morue séchée et salée a augmenté de 45%, tandis que leurs volumes restaient stables (-1%). Pendant cette période, les importations de morue congelée ont reculé de 12% suite à une hausse de 62% du prix.

Graphique 51. **ÉVOLUTION DU VOLUME ET DE LA VALEUR UNITAIRE DES IMPORTATIONS DE MORUE SÉCHÉE ET SALÉE AU PORTUGAL (en 1.000 tonnes et EUR/kg)**



Source : élaboration d'EUMOFA à partir de données d'EUROSTAT et d'EUROSTAT-COMEXT.

Graphique 52. **ÉVOLUTION DU VOLUME ET DE LA VALEUR UNITAIRE DES IMPORTATIONS DE MORUE CONGELÉE AU PORTUGAL (en 1.000 tonnes et EUR/kg)**



Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'EUROSTAT-COMEXT.

Manuscrit terminé en février 2026

La Commission européenne n'est pas responsable des conséquences découlant de la réutilisation de cette publication.

Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, 2026  
© Union européenne, 2026



La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est mise en œuvre sur la base de la décision 2011/833/UE de la Commission du 12 juin 2011 relative à la réutilisation des documents de la Commission (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).

Sauf indication contraire, la réutilisation de ce document est autorisée sous licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC-BY 4.0) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Cela signifie que la réutilisation est autorisée à condition que le crédit approprié soit donné et que toute modification soit indiquée.

Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'Union européenne, il peut être nécessaire de demander l'autorisation directement aux titulaires des droits respectifs. L'Union européenne ne possède pas les droits d'auteur relatifs aux éléments suivants :

Images : Photo de couverture, page 2 © EUROFISH, page 33 © Vecteezy, page 40 © Scandinavian Fishing Year Book.

PDF ISSN 2363-409X      KL-01-26-003-FR-N

ISBN : 978-92-68-36314-0    DOI : 10.2771/6229845

#### **POUR PLUS D'INFORMATIONS ET POUR VOS COMMENTAIRES :**

Direction générale des affaires maritimes et de la pêche  
B-1049 Bruxelles  
Courriel : [contact-us@eumofa.eu](mailto:contact-us@eumofa.eu)

Ce rapport a été élaboré à partir des données de l'EUMOFA et des sources suivantes :

**Faits saillants mondiaux** : Commission européenne, Seafood Source, FAO.

**Contexte macroéconomique** Chambre de commerce de Forlì-Cesena, Italie : DPMA, France : MABUX, Eurostat, Banque centrale européenne.

**Premières ventes** : CIEM.

**Études de cas** : IFAW, EUR-lex, WWF, Safe Worldwide, Commission européenne, Pew, Scottish Government, FAOSTAT, Eurostat COMEXT, DG-MARE, Thisfish.info, Visitlisboa.com, Portugaliaplace.com, CIEM, EUROSTAT.

Les données de premières ventes figurent dans une annexe disponible sur le site web de l'EUMOFA. Les analyses sont effectuées au niveau agrégé (principales espèces commerciales) et selon le système d'enregistrement et de rapport électronique de l'UE (ERS).

Dans le cadre de ce rapport mensuel, les analyses sont conduites en prix courants et exprimées en valeurs nominales.

L'**Observatoire européen du marché des produits de la pêche et de l'aquaculture (EUMOFA)** a été développé par la Commission européenne, représentant un des outils de la nouvelle politique de marché dans le cadre de la réforme de la politique commune de la pêche. [Règlement (UE) n° 1379/2013 art. 42].

En tant qu'**outil d'information sur le marché**, EUMOFA fournit régulièrement des prix hebdomadaires, des tendances mensuelles du marché et des données structurelles annuelles tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

La base de données est fondée sur des données fournies et validées par les États membres et les institutions européennes. Elle est disponible en 24 langues.

Le site web de l'EUMOFA est accessible au public à l'adresse suivante : [www.eumofa.eu](http://www.eumofa.eu).

EUMOFA **POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ**



Office des publications  
de l'Union européenne